DOCUMENTS

RELATIFS AUX

Atrocités commises par les Arméniens

SUR LA POPULATION MUSULMANE



PUBLICATION DU CONGRÈS NATIONAL

CONSTANTINOPLE

Société Anonyme de Paneterie et d'Imprimerie

1919

Les Documents originaux sont conservés dans les Archives

Dα

MINISTÈRE IMPÉRIAL DE LA GUERRE

AVANT-PROPOS

La question turco-arménienne est une de celles qui ont le plus passioné l'opinion publique occidentale. C'est en même temps une de celles dont le caractère a été le plus dénaturé et qui a donné lieu aux jugements les plus arbitraires et les plus injustes sous l'effet de la propagande des Arméniens. En effet ceux-ci ont trouvé le champ libre pour faire accréditer la légende d'un peuple chrétien victime aux portes mêmes de l'Europe de l'oppression cruelle et sanguinaire d'un peuple musulman dominé par le fanatisme et la sauvagerie.

La Turquie a trop longtemps tardé à réagir contre cette campagne de calomnie. Il a fallu que le grandiose édifice impérial érigé par le génie constructeur et administrateur de six grands Sultans s'écroulât sur sa tête pour que, secouant sa non-chalance, elle s'avisât de parer aux coups qu'on portait à son bon renom et par là à ses droits.

Elle s'est enfin rendue compte de la nécessité de se défendre. Quoique gênée dans ses mouvements par sa qualité de vaincue et par le préjugé dont elle a été la victime séculaire elle s'est mise à l'œuvre et telle est la force de la Vérité en marche qu'aujourd'hui des notions plus justes ont commencé à se faire jour en Occident sur la véritable nature des rapports entre Turcs et Arméniens. Il a suffi de la publication de quelques brochures et de quelques documents statistiques pour faire comprendre à ceux qui, influencés par le préjugé anti-turc — et ils sont légion— combien les plaintes des Arméniens contre la domination turque étaient infondées ou exagérées et combien leurs aspirations politiques illégitimes et leurs méthodes pour les atteindre barbares et cruelles. On a enfin commencé

à entrevoir que dans le procès turco-arménien, le peuple turc n'était pas le grand coupable qu'on en avait fait, que son action contre le peuple arménien n'était pas l'effet d'explosions soudaines et sans raison de fanatisme ou de barbarie, mais de réactions de l'instinct de conservation exaspéré par des attaques sauvages systématiquement pratiquées depuis une trentaine d'années en dépit de ses multiples et persistantes tentatives de conciliation.

Le but de cette brochure est de placer sous les yeux du lecteur occidental la correspondance échangée entre les Autorités militaires turques et russes après l'armistice conclu avec la Russie au sujet de la conduite des Arméniens dans les régions évacuées par les armées ottomanes et notamment dans celle d'Erzeroum.

On y trouvera des constatations officielles se corroborant mutuellement—celles des commandants russes étant tout aussi catégoriques que celle des officiers turcs— et prouvant que les Arméniens ne furent pas plutôt entrés en possession de ces contrées qu'ils se livrèrent systématiquement et méthodiquement à une politique d'extermination de l'élément turc, dont les détails rempliront d'épouvante et d'horreur les plus insensibles.

Cette attitude de la part des Arméniens les montre coupables d'actes d'une telle férocité commis de sang froid que seule une haine profonde et ancienne et une nature foncièrement cruelle peuvent les expliquer.

Il y a là une nouvelle preuve *a posteriori* venant s'ajouter à mille autres, qu'il faut chercher la génèse des excès commis du côté turc au cours des différentes phases de la question turco-arménienne dans l'aveugle et irréconciliable hostilité des Arméniens contre la domination ottomane et dans la sauvagerie de leurs méthodes d'action.

Oui! la Vérité est enfin en marche et éclaire les ténèbres dont on a envelopé à dessein la question dont il s'agit. A son flambeau on voit de plus en plus nettement que la Turquie n'a fait que défendre son existence contre un ennemi irréconciliable et sauvage dont les procédés étaient aussi criminellement edieux que le but était politiquement faux et immoral.

DOCUMENTS

RELATIFS

AUX ATROCITÉS COMMISES ENVERS LA POPULATION

MUSULMANE

Il ressort des nouvelles parvenues à notre troisième armée du Caucase,—
en ce moment-là Lénine avait fait sa révolution,— que les soldats russes, n'obéissant plus à leurs officiers, quittaient de leur propre initiative le front et rentraient
dans leur pays et qu'ils ne restait plus au front que quelques soldats Géorgiens
et des Arméniens appartenant à l'armée russe. À la même époque l'on recevait
de la population musulmane des plaintes écrites au sujet des assassinats que
les bandes arméniennes collaborant avec l'armée russe commettaient journellement à ses dépens en profitant de la diminution de l'influence russe au front
(voir le dossier des plaintes).

Les dépositions de certaines personnes qui ayant pu s'évader des endroits occupés par les Russes s'étaient réfugiés auprès de l'armée ottomane sont émouvantes.

Il est confirmé que les fameux chefs arméniens, Mourad de Sivas, le Serdar arménien Antranik et Archak de Baybourde dont le premier avait organisé et exécuté au commencement de la guerre générale le massacre des musulmans de Kara-Hissari-Charki et s'était réfugié ensuite en Russie et dont le troisième

avait également organisé au début de la guerre des massacres dans les environs de Mouche et avait attaqué les convois de ravitaillement de l'armée, s'étaient rendus respectivement avec leurs bandes à Erzindjan, Erzeroum et Baybourde et s'étaient chargés d'y organiser le massacre général des musulmans. (1)

Sur ces faits le commandement de nos armées du front du Caucase a adressé de Sou-Chéhir au Général Prjévalski, commandaut en chef des armées russe du Caucase, une lettre datée du 24 Décembre 1333 (1917) Sub No. 7316 dans laquelle après avoir dit qu'il s'adressait à lui sur un ordre reçu de Constantinople, il lui écrivait ces lignes : «Il est établi d'une façon évidente par des docu-» «ments que les biens, la vie et l'honneur des sujets ottomans se trouvant dans la» «zòne occcupée par l'armée russe en face des positions de mon armée sont atta-» «qués par des Arméniens soit indigènes soit venus du dehors. Je vous prie en» «conséquence de bien vouloir donner des ordres sévères afin que ces méfaits,» «certainement contraires aux désirs du haut commandement russe, soient em-» «pêchés.»

Comme aucune réponse n'a été reçue à cette lettre et que les plaintes se perpétuaient au sujet des atrocités commises envers la population musulmane le commandement du groupe d'armées ottomanes du Caucase à Sou-Chéhir adressait au Général Odishe Lidze la lettre suivante en date du 16 Janvier 1334 (1918) Sub No 516:

«A la suite de l'échange de l'acte d'armistice signé à Erzindjan les soldats «russes se trouvant dans la zône indiquée dans l'armistice s'étant retirés par terre «et par mer; les attentats à la vie, aux biens et à l'honneur de la population «musulmane ont commencé à se produire sur une grande échelle dans les «endroits évacués ainsi que dans ceux où les effectifs de l'armée russe ont «diminué et principalement dans les villes et villages et sur les routes, se trouvant «dans les provinces de Trébizonde, Erzeroum et Bitlis. C'est spécialement les «Arméniens et les Grecs, là où ils habitent en masse, qui sont les auteurs de «ces attentats.

«Ces agressions et assassinats ont toujours lieu suivant une methode «conçue et fixée d'avance. Ces méfaits nous ont été racontés par des musulmans «qui avaient pu, après avoir été l'objet de ces atrocités, franchir la ligne de «démarcation militaire et se réfugier chez nous. Les dépositions de deux officiers «russes récemment réfugiés chez nous confirment les dire des musulmans sus- «mentionnés.

⁽¹⁾ A cette époque le traité de Brest-Littowsk qu'on négociait n'ayant pas encore été conclu nos délégués s'étaient bornés a protester auprès des délégués russes contre ces atrocités commises envers la population Musulmane.

Dans cette lettre, après avoir mentionné qu'on s'est déjà adressé à ce sujet au Général Prjévalski, l'on prie que des ordres sévères soient donnés afin d'empêcher le renouvellement de ces méfaits.

Entretemps la réponse suivante a été reçue du Général Prjévalski, commandant en chef des armées russes du Caucase, au commandant du groupe d'armée ottomanes en date du 19 Décembre 1917 (1 Janvier 1918) Sub N° 5605.

«Monsieur le Général.

«Je m'empresse de vous faire savoir qu'il n'y a aucune difficulté pour «moi à supprimer, conformément au désir que Votre Excellence a exprimé dans «sa lettre du 24 Décembre 1333 (1917) Sub N° 7316, l'article 13 de l'acte d'ar- «mistice d'Erzindjan en me basant sur l'article 12 du même acte.

«Quant aux atrocités et actes indignes dont vous parlez dans votre lettre «comme ayant été commis dans la région occupée par mes troupes envers la «population musulmane par des Arméniens, je m'empresse de vous faire savoir «que des ordres exprès ont été donnés au délégué-général dans territoires occupés «conformément aux droits de la guerre, afin qu'une enquête très minutieuse soit «faite à ce sujet et qu'en même temps les mesures les plus efficaces soient prises «pour prévenir tout méfait qui pourrait être commis envers les sujets ottomans «restés dans les Vilayets susmentionés.»

Un télégramme du Général Odishe Lidze lancé par la radio-télégraphie est textuellement reproduit ci-après :

«Je crois de mon devoir de porter avec regret à la connaissance de Votre «Excellence les incidents regrettables ci-dessous:

«A la suite d'un bruit répandu par certains meneurs comme quoi les «musulmans auraient préparé une révolution pour la nuit du 15/16 Janvier 1918 «les soldats se trouvant à Erzindjan ont entrepris de leur propre initiative de «faire des perquisitions dans les maisons musulmanes. Entre temps un soldat «ayant été blessé par une balle de revolver ces soldats ont fait usage de leurs «armes dans plusieurs endroits de la ville contre les habitants musulmans qui se «sont opposés aux perquisitions qu'on voulait faire chez eux. A la suite de la «bagarre qui s'ensuivit il y a eu de part et d'autre une grande quantité de morts «et de blessés dont le nombre exact n'est pas encore établi.

«L'intervention de patrouilles d'officiers à mis fin au massacre et l'a em-«pèché de prendre de grandes proportions. «Je présente à Votre Excellence mes plus profonds regrets à ce sujet et je «porte à sa connaissance que j'ai pris les mesures les plus sévères vis-à-vis de «ceux qui ont été les causes de ces troubles ainsi que de ceux qui ont répandu «des fausses nouvelles contre les musulmans et que les coupables seront punis «sévèrement.»

«Je saisis cette occasion etc.

Nº 132

Le 10 Janvier 1918

Signé: Odishe Lidze

Lettre adressée par le commandant ottoman au Général Odish Lidze :

«Monsieur le Général,

«Les atrocités arméniennes qui ont été signalées par ci par là dans les «territoires occupés par l'armée russe ont continué sur une plus vaste échelle «dans les environs d'Erzindjan depuis que le quartier général du premier corps d'armée russe du Caucase a quitté la ville susmentionnée. Les atrocités com-«mises par les Arméniens aux dépens des Musulmans ne se bornent plus à l'assas-«sinat de quelques musulmans rencontrés en lieu désert; mais dans les derniers «temps la chose a été poussée, dans certains villages, jusqu'à l'attentat à l'hon-«neur, au pillage des biens et à l'incendiarisme. Entre autres le 12 Janvier 1334 «(1918) le village de Zekkih se trouvant à 18 Kilomètres de distance au sud-est «d'Erzindjan a été complètement incendié après que les habitants eussent été «l'objet des atrocités de toute espèce. De même il a été établi que le village de «Koska se trouvant à trois kilomètres au sud-ouest d'Ardassa a été attaqué il y a «une semaine par une bande arménienne de vingt personnes, que les femmes «musulmanes ont été violées et que le village a été incendié. Tout en ayant une «confiance absolue dans les assurances données par le Général Priévalski comman-«dant en chef des armées russes du Caucase, dans sa lettre du 19 Décembre «1917 (1 Janvier 1918 Sub Nº 56054), je prie Votre Excellence de bien vouloir faire «cesser d'une facon catégorique le retour de pareils méfaits et je porte à sa connais-«sance que je lui serai éternellement obligé pour les démarches qu'elle voudra bien «faire au nom de l'humanité et de la civilisation afin de sauvegarder la vie, les «biens et l'honneur des musulmans.»

Le départ d'Erzindjan du Quartier Général du premier corps d'armée et l'évacuation de cette localité par les soldats russes a eu comme résultat de mettre cette localité sous la domination des bandes arméniennes. Dans la réponse donnée à la lettre du Général Prjévalski les nouvelles obtenues au sujet des atrocités arméniennes lui ont été communiquées comme suit :

Au Général Prjévalski

Commandant en chef des armées russes du Caucase

Monsieur le Général.

«J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 19 Décembre «1917 (4 Janvier 1918) Sub N° 56054.

«L'article V de l'armistice de Brest-Littowsk pouvant tenir lieu de l'article «XIII de l'armistice d'Erzindjan, annotation a été faite à l'acte y relatif que «ce dernier a été supprimé conformément au consentement de Votre Excel-«lence. Je remercie Votre Excellence du plus profond de mon cœur d'avoir bien «voulu me faire savoir que des mesures sévères seront prises afin de prévenir la «perpétration de méfaits et que des ordres sévères et catégoriques ont été donnés «à qui de droit afin que la population musulmane des territoires occupés actuel-«lement par les armées russes ne soit plus victime des atrocités arméniennes. «Comme j'ai déjà informé le Général-Lieutenant Odishe Lidze de certains inci-«dents récemment survenus tout en le priant de prendre les mesures nécessaires «pour les empêcher à l'avenir, je juge utile et nécessaire d'informer Votre Excellence «aussi de certaines atrocités arméniennes.

«Je crois de mon devoir de porter avec regret à votre connaissance que «surtout depuis le départ du premier corps d'armée russe du Caucase d'Erzindjan «les atrocités arméniennes dans cette localité et dans ses environs ne se bornent «plus à des assassinats isolés comme dans des endroits déserts ou à l'attaque et «au pillage de maisons isolées et à l'assasinat de leurs habitants, mais qu'elles «ont pris les proportions d'une action consistant à incendier tout un village, à «en violer les femmes et à en massacrer les habitants. C'est ainsi que le 12 Jan-«vier 1334 (1918) le village de Zekkih situé à 18 kilomètres au sud-ouest d'Er-«zindjan a été attaqué par les Arméniens qui après s'y être livrés à toutes sortes «d'atrocités l'ont incendié; de même il y a à peu près une semaine le village «musulman de Koska se trouvant à trois kilomètres au sud d'Ardassa a été atta-«qué par une bande arménienne de trente personnes qui après des atrocités «inouïes ont incendié le village.

«L'armée russe du Caucase s'étant retirée de l'intérieur afin de se reposer, «les troupes arméniennes formées en partie par les habitants des térritoires «occupés ont remplacé ces unités d'armée. Or, tout en laissant à la juste et avisée

«estimation de V. E. de fixer le degré d'empressement que ces soldats arméniens mettront à se conformer aux ordres que V. E. donnerait afin de faire cesser les atrocités dont il est question, j'attends avec impatience vos décisions en ce qui concerne les mesures sérieuses et sévères à prendre afin de mettre fin à ces atrocités et je saisis cette occasion pour vous prier d'agréer l'assurance...... etc.»

Les nouvelles supplémentaires obtenues après l'expédition de cette lettre au sujet des atrocités arméniennes (voir le dossier des atrocités de la troisième armée) ont été communiquées par le commandement ottoman du Caucase séparément aux Généraux Prjévalski et Odish Lidze par la lettre ci-dessous:

Sou-Chéhir, le 29 Janvier 1334 (1918).

Monsieur le Général,

- «Je suis peiné d'avoir à porter à votre connaissance certains incidents «dont je viens d'être informé et qui prouvent combien sont pénibles et affreuses «les atrocités commises continuellement par les Arméniens sur la population «musulmane des territoires ottomans occupés par les armées russes. Il est hors «de doute que V. E. est tout aussi convaincue que le soussigné qu'il y a une «nécessité absolue dictée par les sentiments d'humanité et de civilisation de «mettre fin à cet état de choses qui est, j'en suis sûr, contraire aux nobles sentiments du haut commandement et de la libérale armée russe.
- «I) Le fils de Kara Mehmed, originaire de Zazalar établi à Erzindjan «ainsi que ces quatre compagnons ont été mis en morceaux par les Arméniens «dans le moulin de Hache-hache au commencement du mois courant.
- **«2**) Kurde Mehmed Agha a été victime d'une agression de la part des **«A**rméniens à Erzindjan à la localité appelée Démirdjiler et une femme musul-«mane habitant au même endroit a été enlevée de force.
- «3) Mehmed Effendi, antérieurement secrétaire à la municipalité d'Erzin-«djan, a été fait prisonnier par les Arméniens qui l'ont amené à une destination «inconnue après avoir mis en pièces sa mère, sa femme et ses quatre enfants;
- «4) Les Arméniens ont voulu enlever de force la femme de Gulbahar «Oghlou Veissi du village d'Ardos et sur l'opposition de celui-ci ils l'ont tuée.
- «5) Les Arméniens ont tué, au village Mazraa, Hussein Oghlou Doursoun «dans sa propre maison.
 - «6) Mahmoud Oghlou Ismaîl de Patchiche a été tué par les Arméniens.

- «7) Le 12 Janvier 1334 les Arméniens ont attaqué le village de Kellérache «et ont fusillé dix sept musulmans après leur avoir lié les bras.
- «8) Le 7 Janvier 1334 des Arméniens portant l'uniforme de soldats russes «ont attaqué le village de Foule situé au bord de la Mer Noire, ont conduit une «cinquantaine de femmes et d'hommes du côté de Trébizonde. Plus tard le «cadavre de Tchakir oghlou Hussein Tchaouche du village de Chah-Mélek situé «à quatre kilomètres au sud-ouest de Charli-Hazari, a été retrouvé dans le ruis-«seau de Foule.
- «9) Au village de Kizil-Agatche à sept kilomètres au sud de Charli-Bazari «les Arméniens ont lié les mains de deux musulmans dont les corps ont été «retrouvés plus tard transpercés de coups de baïonnettes.
- «10) Un officier Grec de Kars a entraîné quelques soldats Grecs et Armé-«niens et montant avec eux sur le minaret de la mosquée du village de Foule «il a tué à coups de fusil quatre musulmans dans le village.
- «11) Djemboli Oghlou Vassil et Costi, originaires de Toroul et établis à «Guérélé ont entrepris de massacrer la population musulmane des alentours et «malheureusement les soldats russes se trouvant au village de Foule aussi ont «participé en partie à ce massacre et ont violé ouvertement des femmes musul-«manes.
- «12) Des bandes arméniennes et grecques portant l'uniforme russe atta-«quent depuis un mois les villages de Charli, Ak-Kilissa, Einésil dont ils ont «massacré les habitants musulmans après les avoir dépouillés de leurs biens et «ont violé les femmes musulmanes qui s'y trouvaient.
- «13) Le 5 Janvier 1334 le village de Kriklar, situé à sept kilomètres et demi «au sud de Thavouchli et celui d'Arali-Kos situé à l'est de Guérélé entre les «villages Filiz-Oghlou et Gueughéli, ont été attaqués et pillés par les bandes «greco-arméniennes.
- «14) Nous venons d'apprendre qu'une bande arménienne de cinquante «personnes a attaqué le village d'Ardassa, l'a pillé et en a incendié la rue prin-«cipale.

«Les incidents ci-haut portés à la connaissance de V. E. sont des faits «établis d'une façon authentique par des documents convaincants. Nous nous «sommes bien gardés de citer d'autres faits de la véracité desquels nous ne sommes pas sûrs et il est évident qu'il doit y avoir des faits dont nous n'avons «pas eu connaissance. «Dans l'espoir que V. E. prendra des mesures efficaces au sujet des faits «que j'ai eu l'honneur de porter à sa connaissance je la prie d'agréer l'assurance «de ma considération très distinguée.»

Malgré la multiplication de ces incidents qui ont pris des proportions inquiétantes le commandement russe n'a pas pu les prévenir à cause de la démobilisation russe. L'évacuation de Kelkite par le Quartier Général du second corps d'armée russe du Turkestan a transformé ces parages en champs de carnage et a même mis en danger la vie des membres de la commission d'armistice de Kelkite. Sur cela le commandant des troupes ottomanes a pensé à la nécessité de prendre des mesures d'accord avec le commandant russe pour mettre fin un moment plus tôt à cette situation et a fait la proposition suivante au commandant Russe:

Sou-Chéhir, le 8 Février 1334 (1918)

«Monsieur le Général,

«Je prie V. E. de croire que j'apprends avec grand regret que depuis que les armées russes, se sont retirées des territoires ottomans et que les Arméniens les y ont remplacés, les atrocités commises envers la population musulmane ont atteint de grandes proportions et l'on en est arrivé à brûler vifs les musulmans et à les fusiller en masse après les avoir liés les uns aux autres.

«Sans doute Votre Excellence ne négligera point d'appliquer les mesures jugées nécessaires de part et d'autre dès qu'elle sera convaincue que le moment de mettre fin à cet état de chose par des ordres et des conseils est déjà passé!

«Après vous avoir dit que des atrocités pareilles à celles mentionnées dans ma lettre du 29 Janvier 1334 (1918) Sub N° 838 prennent journellement de plus grandes proportions et ajouté qu'après le départ de Ketkite du deuxième corps d'armée russe du Turkestan il ne sera plus possible de compter sur la sécurité des membres de la Commission d'armistice qui s'y trouve, je me fais un honneur de porter à la connaissance de V. E. que dès qu'il sera question d'assurer la vie, le bien et l'honneur des musulmans qui se trouvent dans les territoires évacués par l'armée russe il me sera toujours possible de l'aider dans cette tàche de la facon qui lui paraîtra convenable.

«Je vous prie, Monsieur le Général, d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.»

Une copie de la lettre ci-haut envoyée au Général Prjévalski a été également envoyé au Général Odishe Lidze qui a été prié de prêter son concours actif à l'amélioration du sort de la population musulmane en question. Les nouvelles reçues de sources différentes relativement à la façon dont le massacre général d'Erzindian avait eu lieu se confirment les unes les autres en ce qui concerne l'atrocité particulière de ce massacre. Ces atrocités continuent avec férocité et l'on apprend journellement que des enfants encore non sevrés, sont tués, des femmes enceintes sont éventrées, des hommes sont brulés vifs, de jeunes filles vierges sont miscs en morceau après avoir été souillées et que des maisons remplies d'hommes, de femmes, et d'enfants sont incendiées avec leur contenu humain. Le message téléphonique ci-bas du colonel Morel, commandant militaire d'Erzindjan, au capitaine Tchaplikine, membre de la commission d'armistice pour être communiqué au Quartier Général Ottoman est tout à fait digne d'attirer l'attention. Ce message tout en présentant la situation sous un autre jour que le télégramme Odishe Lidze confirme implicitement les atrocités. Il annonce qu'une maison de laquelle on avait tiré sur les soldats avait été incendiée tandis qu'en réalité on avait enfermé des centaines de femmes et d'enfants et vieillards dans la maison en question et on y avait mis le feu ensuite.

La façon dont l'incident a été raconté par le Général Odishe Lidze, les constatations du corps de commandement ottoman et des soldats turcs lors de la réoccupation d'Erzindjan, les photographies des cadavres dont on avait rempli des puits entiers à Erzindjan et qu'on en a retirés en présence des correspondants de journaux autrichiens et allemands qui faisaient un voyage d'études afin de noter et établir les atrocités commises par les Arméniens, sont des preuves plus que suffisantes pour établir dans toute leur nudité les atrocités dont il s'agit. D'après ce que raconte le Général Odishe Lidze on retirait de chaque puits quatre vingt cadavres et il y avait deux cents puits remplis de cadavres. Les huit cents cadavres que les troupes ottomanes ont ramassés dans les environs d'Erzindjan lors de la réoccupation de cette ville sont en dehors de ceux retirés des puits. Il ressort des rapports d'inspection que de Tchardakli-Boghas à Erzindjan tous les villages sont détruits ou incendiés, que leurs habitants ont disparu et que tous les jardins fruitiers sont détruits.

Les cadavres des victimes jetés dans les puits ainsi que la ville d'Erzindjan qui n'est plus qu'un amas de ruines sont là pour être exposés aux yeux du monde civilisé.

MESSAGE TÉLÉPHONIQUE

DU COLONEL MOREL AU CAPITAINE TCHAPLIKINE

«Je vous prie de communiquer au commandant de l'armée Ottomane ce «qui suit: La nuit du 15/16 Janvier il y a eu une bagarre armée entre les soldats «de notre garnison à Erzindjan et les habitants musulmans. Il y a plus de cent "morts parmi les musulmans. Une maison de laquelle on a tiré sur nos soldats «a été incendiée.

«Les agressions des Kurdes dont nos soldats, trains de ravitaillement «et dépôts sont constamment l'objet sur la route Erzindjan-Erzeroum, ainsi que «les nouvelles reçues de différentes sources selon lesquelles les Kurdes, d'accord «avec la population musulmaue d'Erzindjan, voudraient attaquer cette ville et «enfin les coups de feu tirés des fenêtres sur les soldats et officiers et que nous «avons essuyés personnellement moi et le chef d'état-major, ont préparé un «terrain propice à cette bagarre et le fait qu'un de nos soldats fut blessé par un «Turc pendant qu'on faisait des perquisitions dans les maisons où l'on soupçon-«nait qu'il y avait des armes fit éclater l'incident. La blessure du soldat a causé «un vif énervement parmi les soldats et a donné lieu à cet incident. L'escarmou-«che fut apaisée par des patrouilles d'officiers et de soldats modérés et raisonnables. «Etant donné que des relations d'amitié sont en train d'être établies entre la «Turquic et la Russie je vous prie de communiquer au Quartier Général Ottoman «que je suis profondément ému de ces faits regrettables et que toutes les mesures «sont prises afin d'éviter le retour de pareils incidents. »

Signé : **Moret** Commandant de l'armée d'Erzindjan Colonel d'état-major

(Post-Scriptum): Le capitaine Tchaplikine propose ce qui suit par le téléphone :

« Nous, c'est-à-dire la commission mixte, avons délibéré sur cette question « et comme nous avons jugé plus convenable soit pour la question dont il s'agit « soit pour l'avenir de nous mettre en contact avec le milieu où l'incident a eu « lieu afin de pouvoir l'étudier mieux; et au cas où les commandants s'accorde-

- « raient sur ce point de vue, nous jugeons plus utile de tenir nos réunions à
- « Erzindjan. Je vous prie de porter ce qui précède à la connaissance de son Ex-
- « cellence Monsieur le Commandant.»

Signé: TCHAPLIKINE

- « Malgré que j'invite la population indigène à la vie paisible et laborieuse « les Kurdes ne cessent pas d'attaquer les soldats, les convois de ravitaillements « et les dépôts sur la route Erzeroum-Erzindjan. J'ai pris des mesures punitives « en faisant détruire sur des deux côtés de la route les villages qui servent de « refuge aux bandes Kurdes.
- « Je vous prie de communiquer au quartier-Général Ottoman que je suis « profondément ému d'avoir été obligé d'avoir recours à ces moyens au moment « où les liens d'amitié sont en train d'être établis entre la Turquie et la Russie et « de la prier de ma part que des conseils soient donnés aux chefs des Kurdes pour « qu'ils cessent les agressions dont il s'agit.»

Signé: Morel

Il y a lieu de faire observer que même si on avait tiré des maisons musulmanes d'Erzindjian sur les soldats russes cela n'explique et ne justifie nullement la série de massacres et d'atrocités commises par les Arméniens dans vingt différentes régions.

Etant donné qu'il était déjà décidé que la Commission d'armistice tiendrait ses réunions à Réfahié le Commandant Ottoman a jugé qu'il n'était pas nécessaire d'en changer le lieu de résidence et que deux de ses membres pourraient se rendre à Erzindjan pour faire une enquête sur les massacres qui y avaient eu lieu et il a été teléphoné à Tchaplikine comme suit à ce sujet:

Au Capitaine Tchaplikine,

membre de la Commission Russe d'armistice à Réfahié

Sou-Chéhir, Le 5 Février 1334-1918

- « Comme il a été déjà décidé que la commission No. 3 tiendrait ses réu-« nions à Réfahié, le Général Commandant ne trouve pas nécessaire d'en changer « le lieu de résidence. Seulement il vient de faire télégraphier par la radio-télé-
- « graphie au Général Lieutenent Odische Lidze qu'il ne voit aucun inconvénient
- « pour notre armée que vous vous rendiez avec le Capitaine d'état-major Talaat

« bey à Erzindjen pour faire une enquête sur les lieux des massacres mentionnés

- « dans le télégramme du Colonel Morel et de lui demander son avis à ce sujet.
- « Je m'empresserai de vous communiquer la réponse que nous recevrons à ce télégramme. Venillez agréer l'assurance de ma considération très distinguée.

Signé: EUMER LOUTEI Chef de l'état-major de l'armée

Il a été télégraphié au Général Odische Lidze que deux membres de la Commission d'armistice soient envoyés à Erzindjan.

Les membres de la Commission mixte de Kelkite voyant que par suite du départ du Quartier Général du seconz corps d'armée russe du Turkestan de cette localité leur vie était exposée au danger demandent par la lettre ci-dessous que Kelkite soit occupé par un détachement ture.

Décision de la Commission mixte d'armistice de Kelkite.

Kelkite, le 4 Février 1334 (1918)

- Nous avons décidé d'appeler un détachement suffisant de soldats turcs à Kelkite pour y assurer la sécurité des magasins de vivres, de la population et des membres de la Commission d'armistice de Kelkite contre les bandes après le départ du second corps d'armée russe du Turkestan et des Quartiers Généraux de l'armée et de la division jusqu'à l'arrivée des troupes régulières russes ou bien jusqu'à ce que les Quartiers Généraux des deux parties prennent une décision à ce sujet.
- "II) Ces détachements se retireront à l'arrivée des soldats russes.
- "III) L'appel de détachements de soldats turcs n'a aucun caractère agressif contre l'armée russe.
- «IV La présente décision dressée en turc et en russe en deux exemplaires a été échangée entre les deux parties.

Signé: DJÉMIL DJAHID
RUCHDI
Lieutenant-colonel Voreffor Posmeroff
Membres de la quatrième Commission
d'armistice

La réponse ci-dessous a été reçue au Télégramme adressé au Général Odische Lidze concernant l'envoi de deux membres de la Commission d'armistice de Réfahié afin de faire une enquête sur les lieux de l'incident à propos des massacres d'Erzindjan:

«J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je ne pourrai malheu«reusement pas consentir à votre 'proposition d'envoyer à Erzindjan la Commis«sion mixte afin de faire une enquête au sujet de l'affaire susmentionnée dans la
«lettre envoyée par le Colonel Morel au Capitaine Tchaplikine: car conformément
«aux dispositions de l'armistice ces commissions ne sont compétentes que pour
«les malentendus qui pourraient surgir au moment de l'application des clauses
«de l'armistice ainsi que pour les incidents qui arriveraient dans la zône neutre.
«Non seulement je ne suis pas partisan d'élargir la compétence de ces commis«sions mais je ne voudrais pas non plus créer pour l'avenir un mauvais précé«dent nuisible pour les deux parties. D'ailleurs comme j'ai déjà annoncé dans
«mon télégramme du 23 Janvier 1918 N° 15133 les mesures les plus catégoriques
«sont prises de ma part pour mettre fin à l'incident d'Erzindjan et pour en punir
«sévèrement les coupables. Je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération
«très distinguée.

Nº 15447

Le 25 Janvier 1918 (7 Février 1918) Signé: Odishe Lidze

Les propositions de la Commission mixte de Réfahié ont été acceptées par le commandement de l'armée Ottomane et un détachement de soldats turcs a été envoyé à Kelkite. Le Général Odishe Lidze a été informé de l'affaire par le télégramme ci-bas :

Au Général Odishe Lidze,

Commandant de l'armée russe du Caucase

Nº 827

Sou-Chéhir, le 6 Février 334-(98)

«Les membres de la quatrième Commission mixte d'armistice se voyant «menacés par les bandes arméniennes à partir du moment du départ de Kelkite «des commandants du second corps d'armée russe du Turkestan et de la cin«quième division du Turkestan et de leur suite qui a eu lieu le 3 Janvier 1334«(1918), ont demandé par une lettre consignée de faire occuper Kelkite par un

«détachement turc afin d'assurer leur sécurité personnelle ainsi que pour assurer «la vie de la population paisible des environs de Kelkite et de garder les dépôts «de vivres qui s'y trouvent. Etant donné l'importance et l'urgence de la question «j'ai immédiatement donné suite à leur demande. Certain d'être approuvé par «Votre Excellence je vous prie d'agréer ma considération très distinguée.»

Le Général Odishe Lidze donne la réponse suivante :

«J'ai reçu le télégramme de Votre Excellence du 6 Février 1334 (1918) Sub «N° 827. Tout en vous présentant mes remerciements profonds pour les mesures «que vous avez prises contre les agressions qui pourraient arriver de la part de «n'importe qui contre la securité de la population locale et des membres de la «Commission, je porte à votre connaissance que sous peu des détachements «russes vont arriver à Kelkite. Par conséquent dès que ces détachements y «seront arrivés le devoir assumé par le détachement turc incombant à ceux-ci je «vous prie d'en retirer votre contingent. Je vous prie d'agréer l'assurance de ma «considération très distinguée.»

Nº 1518

Le 27 Janvier 1918 – (9 Février 1918)

Signé: Odish Lidze »

De nouvelles informations arrivent au sujet des atrocités commises contre les musulmans d'Erzindjan, Baybourde et Trébizonde. Des personnes échappées aux atrocités arméniennes et réfugiées auprèsde l'armée ottomane donnent des nouvelles douloureuses. (voir dossier des atrocités de la troisième armée). Le résumé de ces informations est communiqué au Général Odishe Lidze par le télégramme ci-dessous:

Au Général Odishe Lidze

Commandant de l'armée russe du Caucase

Sou-Chéhir, le 11 Février 1334 (1918)

Monsieur le Général,

«J'ai eu connaissance de votre télégramme du 24 Janvier 1918 Sub Nº 15133 «Je me fais un honneur de vous présenter mes plus profonds remercie-«ments au sujet de la promesse de Votre Excellence de faire punir sévèrement «les auteurs du massacre d'Erzindjan. Seulement je prie Votre Excellence de «me permettre de porter à sa connaissance que, les informations fournies par des personnes échappées aux attaques arméniennes et réfugiées chez nous en «demandant secours et protection et qui ont été les témoins oculaires de ces «incidents journaliers, sont différentes au point de vue du nombre des cas de celles «qui vous ont été fournies bien que comme caractère elles soient plus ou moins «semblables:

«Iº La destination des 650 musulmans que les Arméniens ont emmenés «d'Erzindjan sous prétexte de travaux de route au commencement du mois de «Janvier est inconnue mais la fin malheureuse qu'ils ont dû subir est bien claire.

«11°) Le 31 Janvier 1334 c'est-à-dire le 19 Janvier 1918 v. s. par ordre du «chef arménien Mourad de Sivas qui se trouvait à Erzindjan des patrouilles ont «parcouru la ville et invité la population musulmane à se réunir sur la place de «l'église, Les membres du Conseil des anciens s'étant adressés à Mourad pour «demander l'objet de cette réunion celui-ci les fit arrêter et tuer, après quoi des «bandes envoyées par lui firent sortir la population musulmane de leurs maisons «et la conduisirent d'abord au local de l'Administration des Postes et Télégraphes «et ensuite au Konak de Vahid Bey dans la ville. A trois heures de la nuit les «Arméniens ont mis le feu aux quatre coins de la maison où l'on avait enfermé «1500 musulmans et ceux qui cherchèrent à échapper aux ffammes en se jetant «par les fenêtres ont été tués par les balles et baïonnettes des Arméniens qui «avaient cerné la maison.

«III») La même nuit la caserne de la forteresse ainsi que trois grandes «maisons où l'on avait enfermé des femmes et enfants ont été incendiées. Un millier de maisons ont été brûlées et détruites dans la ville.

«IV°) Le chef de bande arménien Archak qui se trouvait à Baybourde. «envoya des courriers dans les villages musulmans voisins pour inviter les habi-«tants à se rendre le 7 Février 1334 à Baybourde. Une partie de la population «apeurée de cette invitation dont l'issue était claire s'est réfugiée auprès de la Com-«mission d'armistice de Kelkite en demandant secours et protection, le sort «qu'ont eu ceux qui se sont rendus à cette invitation peut se deviner.

«V°) Le nombre de cadavres des musulmans vus sur la chausée de Keussé-«Trébizonde par le vingt troisième régiment de Turkestan a fait frisonner d'hor-«reur le Régiment tout entier.

«VI°) En un mot dans les territoires évacués par les soldats russes et «laissés entre les mains des Arméniens par ces derniers le massacre de la popu-

«lation musulmane jusqu'aux enfants nouveanx-nés, l'incendie et le pillage du «bazar et du quartier de commerce de Trébizonde, la saisie des tabacs de la Régie «à Guérélé et Trébizonde, l'incendie de Rizé et nombre d'autres méfaits de ce genre «m'obligent à attirer votre attention sur cet état de choses et à vous prier de «réagir d'une façon efficace contre ces agissements.

«VII°) Les instructions données par Mourad, chef de bande d'insurgés «arméniens, établi à Erzindjan au chef de bande Archak établi à Baybourde «par l'entremise de Mama-Hatoun et les communications de celui-ci par le même «canal ne laissent aucun doute que les Arméniens sont décidés à massacrer «jusqu'au dernier musulman resté dans les territoires ottomans occupés par les «armées russes. Aujourd'hui aucun des musulmans dont le sort est laissé «entre les mains des Arméniens n'est sûr de son existance, de son honneur et «de ses biens. Excellence! J'apprécie hautement les sentiments nobles que vous «nourrissez en vue de mettre fin à ces atrocités par des mesures sévères et caté-«goriquse. Seulement pour que ces sentiments se traduisent par un résultat tan«gibles, il faudra chercher un mode c'application pratique. C'est sur ce point «que je me permets d'attirer l'attention de Votre Excellence.

«Veuillez agréer etc.»

Des nouvelles de massacre arrivent de tous les côtés. On apprend que les soldats russes rentrent dans leurs foyers et que les bandes arméniennes dominent la situation dans les territoires occupés et que le corps de commandement russe est impuissant devant cette situation. On voit la population musulmane conduite à son extermination suivant un plan organisé, appliqué avec méthode. Les villages sont détruits, les biens sont pillés et en présence de tout cela le Commandement ottoman du Caucase se trouve dans l'obligation de pousser en avant une partie de ses forces et en avise le Commandant en chef des troupes russes du Caucase, le Général Prjévalski, par le télégramme suivant:

«La retraite des troupes russes qui se trouvaient derrière la ligne de sépa-«ration russe a exposé nos sujets musulmans de ces parages aux atrocités armé-«niennes et en a fait disparaître la sécurité publique.

«Faisant suite aux communications que je vous ai faites à différentes «dates au sujet des atrocités arméniennes je dois porter à votre connaissance que

«le manque de sécurité s'accentue de jour en jour et que suivant les nouvelles «que je reçois des parages d'Erzindjan, Ardassa, Gumuche-Hané, Vakfi-Kébir «et Poulet-Hané ces localités prennent l'aspect de scènes et de carnage.

«D'un télégramme envoyé par le Colonel Morel, commandant des troupes «à Erzindjan, aux membres russes de la Commission d'armistice de Réfahié qui «me fut communiqué par téléphone sous la signature du capitaine Tchaplikine «j'ai appris avec une vive émotion que la nuit du 15/16 Janvier d'horribles et tris-«tes incidents ont eu lieu à Erzindjan. Dans la dite lettre il est dit qu'un soldat «ayant été blessé par un Turc pendant qu'on désirait faire des perquisitions dans «une maison où l'on soupçonnait l'existence d'armes, cet incident provoqua un «grand énervement parmi les soldats à la suite duquel plus d'une centaine de «musulmans (d'après moi innocents) furent tués et une maison incendiée. Etant «donné qu'il n'y a pas actuellement de troupes russes à Erzindjan et que le célè-«bre chef de bande arménien Mourad de Sivas, qui depuis des années a été «toujours une cause de souci pour le Gouvernement par ses menées révolution-«naires et qui a été plus d'une fois l'auteur de massacres et d'assassinats et «qui est condamné par contumace à la peine capitale, se trouve là-bas avec «ses acolytes et tient les reins de l'Administration entre ses mains et vu que le «colonel Morel n'y est que pour la forme et qu'il est incapable de faire respecter ses «ordres, ce dernier incident n'est que la suite logique et fatale des incidents «dont j'ai informé V. E. par mes lettres du 24 11/33, 29/1/34, 2/3/34, Sub Nº «7312, 632, 738, 816 et mon télégramme du 11/2/34 Sub Nº 917.

«Il est clair que les Arméniens projettent d'exterminer la population musul-«mane, conformément à un plan tramé d'avance, par des massacres qui vont «sans doute se poursuivre. Il est également clair par le fait que les incidents «se renouvellent de plus en plus que malgré toute la bonne foi du corps de com-«mandement supérieur russe que je reconnais celui-ci n'est pas en état de mettre «fin à cette anarchie.

«Dans ladite lettre du colonel Morel au capitaine Tchaplikine il est dit tex-«tuellement: Sur la route Erzeroum-Erzindjan les Kurdes attaquant continuelle-«mentles soldats, les convois de ravitaillement et les dépôts de vivres j'ai dû prendre «des mesures punitives en faisant détruire les villages qui se trouvent des deux «côtés de cette route qui servent de refuge aux bandes kurdes.

« Loin de moi l'idée de me plaindre des mesures prises par suite des exigences de la guerre et des nécessités militaires; mais étant donné qu'il n'y « aucune compatibilité entre les nécessités de la guerre et la destruction des « susdits villages, je suis persuadé que ces villages ont été détruits par les Armé- « niens et pour des raisons spéciales on désire faire revêtir à ces atrocités la

« forme d'exigences militaires. Au moment où les Russes et les Turcs font des « pas communs vers la paix et l'amitié, pareil procédé ne peut que jeter le trou-« ble dans les consciences et provoquer un état d'âme préjudiciable aux liens « d'amitié qui sont sur le point d'être établis entre les deux nations.

« Dans un télégramme que j'ai reçu des membres turcs et russes de la commission d'armistice de Kelkite ceux-ci me font savoir qu'ils sout très peinés et émus des atrocités qui sont commises sur la population musulmane depuis les 4/2 3/4, jour du départ des commandants de corps d'armée et de division et me demandent, parcc qu'il n'y est pas restée un seul soldat russe, l'envoi à Kelkite d'un détachement suffisant de soldats turcs afin d'assurer leur sécurité personnelle et la sécurité publique locale ainsi que pour garder les dépôts de vivres qui s'y trouvent contre les agressions probables des Armémiens. Comme Votre Exellence le sait déjà j'ai immédiatement donné suite favorable à leur demande.

« Malgré les les promesses de Votre Excellence non seulement les maux commis dans les territoires évacués n'ont pas touché à leur fin, mais les atro-cités ont pris des proportions illimitées. Je me trouve par conséquents dans la position de ne pouvoir plus laisser dans la position de spectateurs mes soldats qui entendent et voient que leurs pères mères enfants et familles sont condammés à périr successivement. Il est donc, établi qu'il est légitime aux points de vue de la civilisation et de l'humanité d'améliorer par des mesures « sérieuses et immédiates l'état des choses créé dans les endroits évacués par les « soldats russes.

«J'ai l'honneur de porter à Votre connaissance que c'est seulement à cause «de tout cela que je me suis trouvé dans la nécessité de faire avancer quelques «forces des deux armées qui se trouvent sous mon commandement. Cette action «ne constitue nullement un acte d'hostilité contre l'armée russe et j'ai donné les «ordres les plus sévères aux commandants qui se trouvent sous mes ordres de «ne jamais donner lieu à des escarmouches avec l'armée russe et d'avoir des «relations de parfaite entente et amitié avec le soldat russes partout où ils les «auraient rencontrés.

«J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les clauses de l'armis-«tice d'Erzindjan sont toujours en vigueur à l'exception de celles qui concerne «la ligne de séparation qui sont annulées par le fait du retrait des troupes russes «et je crois de mon devoir d'ajouter que cette opération militaire n'a d'autre si-«gnification que celle d'une nécessité dictée par des sentiments d'humanité et par «la force des circonstances. «Je prie Votre Excellence d'être sûr de ma bonne foi et d'agréer l'assurance de ma considération très distinguée.

«Le télégramme suivant est reçu du Général Odishe Lidze en réponse au «télégramme du 11 Février 1334 N° 967, concernant les incidents d'Erzindjan, «Baybourde et Trébizonde.

«J'ai reçu le télégramme que Votre Excellence m'a adressé en date du 11 «Février 1334 Sub Nº 967. J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les «nouvelles qui vous sont parvenues au sujet des atrocités dont il est question «sont très exagérées. Par exemple dans les environs et au sud de Trébizonde «l'attaque des soldats otte mans formés en bandes au village grec a certainement «causé la riposte de la population locale et des soldats qui s'y trouvaient. Selon «le rapport du Commissaire des environs de Baybourde non seulement aucun «ordre n'a éfé donné enjoignant aux musulmans de se réunir à Baybourde mais «par contre une délégation à été envoyée auprès du dit Commissaire pour le «remercier à cause de la bienveillance qu'il témoignait toujours envers la population musulmane.

«Quant aux incidents qui ont eu lieu à Erzindjan dans la nuit de 15/16 «Janvier Votre Excellence en avait été informée en son temps par le Colonel Morel «et par moi. Cet incident vous a été raconté d'une façon fort exagérée. D'après «le rapport du Colonel Morel les pertes de la population locale n'ont jamais dé«passé le chiffre de deux cents. Aprés avoir sxposé ce qui précède, je prie Votre «Excellence de croire que nous ne pouvons pas rester dans la position de spectateurs étrangers en ce qui concerne la sécurité personnelle et les intérêts de la «population musulmane, étant donné que nous avons vécu depuis trois ans «ensemble avec eux. Par conséquent c'est un fait incompatible avec la vérité de «prétendre qu'un massacre général de la population musulmane a eu lieu dans «les endroits occuppés par l'armée russe. De mon côté je prendrai toutes les mesures possibles afin de sauvegarder la vie, les biens et l'honneur des musulmans «et je punirai spécialement les auteurs de l'incident d'Erzindjan.

«Veuillez agréer, Excellence, etc....

No 14195

Le 31 Janvier 1918

Signé: Odisch Lidze

Rien qu'à lire le télégramme du Général mentionné à la page () sous le N° 10132 on verra combien ce télégramme-ci est à l'encontre de la conviction de son signataire. Il y est parlé de soldats russes; mais il est établi qu'à cette date à la suite de la révolution de Lénine les soldats russes qui se trouvaient dans les territoires occupés n'obéissant plus à leurs officiers étant rentrés chez eux, les bandes arméniennes étaient appelées à les remplacer.

Il ressort du téléaramme du Général qu'il n'est pas à même de pouvoir mettre fin aux atrocités des détachements arméniens. D'ailleurs l'on voit très bien que cela dépasse les limites des pouvoirs du Général. Le lieutenant-colonel Tverdo Khlébof, commandant du 2 Régiment d'artillerie de forteresse d'Erzeroum, dit aux pages 7 et 8 de ses mémoires qu'il tenait du Général en chef Odische Lidze les détails du massacre d'Erzindjan et voici le passage y relatif:

«Quelques jours plus tard nous avons reçu la nouvelle du massacre des «Turcs à Erzindjan par les Arméniens. Je tiens les détails suivants sur ce mas-«sacre de la bouche-même du Général Lidze:

« Le massacre a été organisé par le docteur et le fournisseur c'est-à-dire «il n'est guère l'œuvre de bandits et de bandes. Ne connaissant pas bien les «noms de ces Arméniens je ne pourrai pas les nommer ici. Plus de huit cents «Turcs sans armes et privés de tous moyens de défense ont été tués. De grandes «fosses ont été creusées et les pauvres Turcs conduits devant ces fosses y étaient «égorgés comme des bêtes et jetés dedans. Un Arménien quelconque serait chargé «de compter les cadavres et arrivé au chiffre de soixante-dix aurait crié: (dix «encore) et immédiatement on aurait égorgé dix Turcs encore dont on jetait les «dépouilles dans les fosses qu'on fermait en couvrant de terre. Il paraît que le «fournisseur aurait enfermé, afin de s'amuser, quatre vingt pauvres gens dans une «maison dont il les aurait fait sortir un à un pour leur fracasser personnellement «des crânes.

La différence qui existe entre ce que le Général a raconté à ce sujet et le télégramme ci-haut prouve combien ce dernier est en contradiction avec ses convictions personnelles à ce sujet.

Faisant suite au télégramme ci-haut le Général Odishe Lidze envoie le télégramme suivant:

«Suite à mon télégramme du 31 janvier 1918 Sub No 15195.

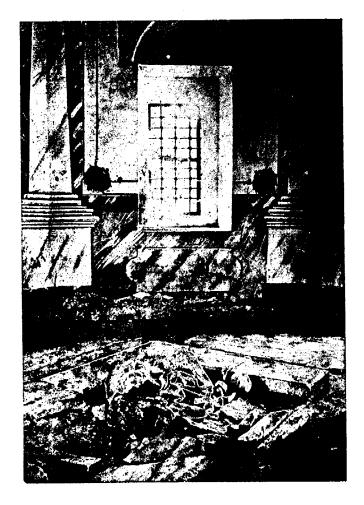
«Me basant sur le rapport du Colone! Morel qui a fait une enquête au sujet «du massacre d'Erzindjan j'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre «Excellence que les nouvelles qui nous sont parvenues déjà à ce sujet sont fort cexagérées: Par exemple il n'est nullement vrai que 650 musulmans ont été con«duits à une destination inconnue, que 1500 personnes ont été brûlées vives dans
«la maison de Vahid Bey, que trois maisons et une caserne remplies de femmes
«et d'enfants ont été mises à feu et qu'enfin il est totalement contraire à la réalité
«qu'un millier de maisons ont été incendiées. Ces faits n'ont pas eu lieu à Er«zindjan.

«L'incident du 15/16 Janvier est un fait incontestable; mais les pertes ne «sont pas plus élevées que celles que le Colonel Morel a eu l'honneur de faire «savoir à Votre Excellence. Le village de Zekkih est incendié; j'ai reçu un rapport «à ce sujet, J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence que «j'ai étudié la question de massacre d'Erzindjan, qui m'a beaucoup peiné, le plus «impartialement du monde et j'ai constaté que ce sont les agressions des Kurdes «qui ont été les causes de ces massacres ; d'ailleurs des mesures punitives ont été «prises contre eux. L'incident ci-après prouve jusqu'à quel point les Kurdes «poussent leurs agressions. Au commencement du mois de Janvier j'ai envoyé à «Erzindjan un ingénieur militaire du grade de colonel. Les Kurdes qui passaient «leur chemin par le long de l'Euphrate l'ont dévalisé et l'ont laissé presque nu. «Tout ce que j'ai eu l'honneur de porter à Votre connaissance précédemment «prouve combien j'ai raison de penser qu'il n'est pas nécessaire d'avoir recours «aux mesures extraordinaires mentionnées dans votre télégramme du 12 février «1334 No. 1020. Je vous prie de croire, Excellence, que mon plus grand désir «est de mettre fin, à quel prix que ce soit, à l'effusion du sang que depuis le com-«mencement de la guerre on a versé abondamment des deux côtés et d'établir «entre nos deux nations, déjà moralement trop éprouvées, des liens d'amitié ca-«pables de les couduire à une paie honorable dans un avenir bien proche. Par «conséquent ne désirant pas la dissolution de l'armistice conclu entre nos deux «armées je vous prie, au nom des bonnes relations à entretenir, de ne pas mettre «à exécution le contenu de votre télégramme du 12 Février 1334 Sub No 1020 «et au cas ou il y aurait une nécessité absolue à ce sujet de m'indiquer les en-«droits où cette nécessité impérieuse se fera sentir et la direction dans laquelle «ces musures seront prises. Peut être qu'alors je ne tronverai pas d'objections «et d'oppositions, à faire aux désirs légitimes de Votre Excellence tendant à la «sauvegarde des biens, de la vie et de l'honneur des sujets ottomans musulmans. «Je punirai même afin de donner un exemple frappant à ceux qui, à l'encontre de «la conscience, attaqueraient les musulmans paisibles et inoffensifs. Je prie Votre «Excellence d'exercer son influence sur les Kurdes afin de faire cesser leurs «agressions envers mes soldats. Je suis sùr que dans ces conditions nous pourrons

«établir dans le plus proche avenir les meilleures relations de voisinage. Je prie «Votre Excellence d'agréer l'assurance de ma considération très distinguée et «de croire que je suis animé des sentiments de bienveillance les plus brillants «vis-à-vis de la population ottomane des territoires occupés par l'armée russe.

Le 1 Février 1918 No 15201 Odische Lidze

Statios Oghlou Yaco, grec originaire de Kiresson envoyé spécialement à l'est de la ligne de séparation afin de puiser des renseignements au sejet des inci-



Le mausolée de la Princesse Gulbahar, mère de Yavouz Sultan Sélim à Trébizonde. Elle a été détruite par les Arméniens

dents qui se déroulaient dans ces endroits s'exprime comme suit dans sa lettre du 26 février 1334.

Cette lettre écrite en turc par le susnommé se trouve au dsssier des documents No. 19 et contient ce qui suit:

«Pendant que nous étions à Daltaban les soldats ennemis ont emmené «le Mouhtar de Zaghna et six autres personnes qu'ils ont battus en cours de «route jusqu'à ce que ces pauvres gens fussent baignés dans leur sang.

«Les soldats susmentionnés prétendaient battre le Mouhtar et ses compa-«gnons parcequ'ils étaient accusés d'avoir volé au dépot ennemi trente sept fusils. «Après cela quinze soldats arméniens et russes ont attaqué la maison du Mouhtar «et lui ont enlevé sa femme et sa fille. Nous n'avons pas pû apprendre ce que «sont devenus le Mouhtar et ses compagnons et où ils ont été conduits. Au vil-«lage de Tekké à deux heures de distance de Daltaban les Arméniens ont assas-«siné deux musulmans et un grec. Un détachement de soldats qui se rendait «de Trébizonde à Batoum par terre a voulu piller les magasins de Sur-«méné; mais la population s'étant armée contre les agresseurs en ont tué quel-



Un pauvre homme étranglé à Trébizonde

«ques uns. Les Russes voyant qu'il n'était pas possible d'avancer se sont reculés «pour retourner à Trébizonde. Le lendemain pendant que quelques uns de ces «soldats s'en allaient par bateau ont vu au débarcadère cinq barques de Surméné. «Ils ont immédiatement ébruité que les gens qui étaient dans les barques étaient «ceux qui avaient tiré sur les soldats à Surméné et en ont fait arrêter quelques

«uns et les perquisitions faites dans leur barque firent découvrir trois fusils dans «deux barques C'étaieut, d'après ce que j'ai entendu dire, des fusils qu'ils avaient «vendus eux-mêmes à ces gens-là. Alors j'ai vu qu'ils ont ouvert le feu sur ces «hommes dont ils ont tué quelques uns sur le débarcadère et quelques autres ont «été jetés dans la mer où ils ont péri dans les vagues.

« Au même moment une partie de ces soldats se sont rendus, baïonnettes aux fusils, sur la place de Ghiavour à Trébizonde. Là les soldats russes, tar-atres et arméniens se sont réunis et ont invité la population à se réfugier dans leur maison, Une partie de ces soldats ont arrêté dans les rues toutes les personnes qui portaient le fez, croyant qu'ils étaient des musulmans et les ont conduits, au nombre de six cents, dit-on, à Déghirmen Déré pour les y assas-a siner. Trois en ont été tués en cours de route. Quelques uns ont pù s'évader et le reste fut sauvé grâce à l'intervention du Mufti et du Métropolite.



Théatre construit au cimetière musulman de Trébizonde.

- « Le bruit courait avec insistance que le même jour les Arméniens avaient « tué dans les différents quartiers déserts de Trébizonde trente huit musulmans.
- « A Kissarna les Arméniens ont tué Ayakos Oghlou Youssouf Agha. Les « gens de la localité certifient que le défunt était un brave homme. Quelques « jours plus tard la maison de Youssouf Agha fut attaquée sa femme et sa nièce

- « furent tuées, deux pièces de cinq Livres en or qu'eelles portaient à leur cou
- « furent enlevées ainsi que 2500 Manats qui s'y trouvaient furent volés, la maison
- « fut incendiée et les malfaiteurs se sont dérobés à toute poursuite et punition. » Les documents ci-haut dressés sont relatifs au temps d'armistice.

Après le télégramme lancé par le Commandant de l'armée ottomane au Commandant de l'armée russe du Caucase au sujet de la nécessité qui s'était fait sentir de faire avencer une partie de l'armée ottomane afin de mettre fin aux atrocités arméniennes une partie de l'armée s'est mise en marche et a occupé par son avant garde la ligne Erzindjan — Kelkite — Trébizonde. Jusqu'à cette ligne



des musulmans tués à Erzindjan au quartier d'Oda-Bachi par les Arméniens à coups de baïonnettes enfoncées dans les yeux

l'armée en marche n'a rencontré qu'une résistance de quelques heures à Erzindjan de la part des soldats arméniens.

Les troupes qui ont occupé la ville se sont trouvées en présence d'une vraie scène de sauvagerie de nature à faire frémir d'horreur les hommes les plus insensibles. Les flammes s'élevaient de plusieur endroits de la ville. Dans les rues et dans les endroits déserts on voyait des tas de cadavres de femmes de vieillards et d'enfants amoncelés.

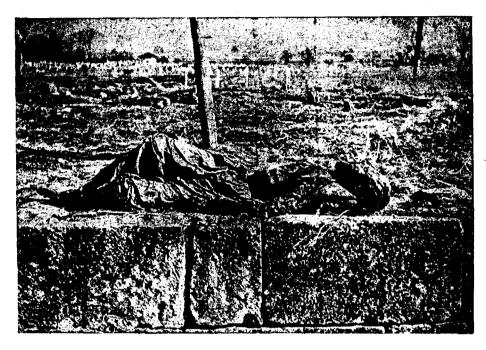
Jusqu'à Erzindjan aucun village n'avait échappé à la destruction et au pillage.



Pakizé hanoum tuée à Erzindjan bar les Arméniens devant la caserne de harbié après avoir subi les derniers outrages.



Cadavres de vieillards, de femmes et d'enfants tués parmi les émigrés Kurdes à Erzindjan au Quartier d'Oda-Bachi après avoir été liés les uns aux autres



Mahmoud Agha âgé de 54 ans noyé à Erzindjan par les Arméniens dans un puits.

Le Commandant des armées ottomanes du front du Caucase arrivé à Erzindjan écrit les lignes suivantes au vice-généralissime des armées ottomanes en date du 16 février 1334 :

« De Tchrdakli-Boghas à Erzindjan j'ai vu tous les villages détruits à tel point que pas une cabane de villageois n'a échappé à la destruction. Les arbres des jardins fruitiers sont totalement coupés et dans les villages tous les habitants sont tués. L'histoire n'a point encore marqué des atrocités du genre de celles commises à Erzindjan par les Arméniens. Depuis trois jours on ne fait que ramasser les cadavres des musulmans tués par les Arméniens et laissés ça et là. Parmi ces victimes innocentes on voit des enfants non sevrés, des vieillards nonagénaires et des femmes mises en morceaux. »

Toutes ces atrocités sont établies et prouvées par les témoignages et les rapports des Russes et des Arméniens.

Entre autres on lit les lignes suivantes dans les dépositions de Hatchik Oghlou Kircor, originaire du village de Kurdkendi fait prisonnier à Erzindjan, au Quartier Général du premier corps d'armée du Caucase. [document N° 20]

« Dix jours avant l'occupation d'Erzindjan par les troupes ottomanes le « massacre général et les attentats à la pudeur out commencé. Une partie de la « population des villages de Vagavir et d'Egrek fut conduite dans la ville où « elle fut massacrée. »

Le capitaine Casimir du treizième Régiment de chasseurs de Turkestan qui écœuré des atrocités arméniennes, avait refusé de servir dans le même Régiment qu'eux et était resté à Erzindjan parle de ces atrocités dans son rapport et les expose dans toute leur nudité.

On lit textuellement ces lignes dans les mémoires du capitaine Casimir:



Jeunes filles souillées par les Arméniens à Erzindjan

- « Les Arméniens ont réuni les musulmans sous prétexte de les faire travailler à
- « Sari-Camische et les ont tuées à deux kilomètres de la ville.
- « S'il n'y avait pas d'officiers russes parmi les Arméniens les atrocités « auraient certainement pris une plus grande extension. J'ai entendu des Arméniens
- « eux-mêmes qu'en une nuit huit cents musulmans avaient été tués. La nuit du
- « 15/16 janvier les Arméniens ont organisé un massacre général contre les mu-
- « sulmans d'Erzindjan. Les mesures prises par le Colonel Morel n'ont en aucun résultat. Les atrocités et le pillage ont continué [dossier des documents N° 21—22].

Madame Passin et le soldat Alexandre restés également à Erzindjan racontent les mêmes atrocités.



Orphelins dont les parents ont été tués à Erzindjan par les Arméniens



Enfants musulmans tués à la Caserne de Harbié à Erzindjan



Amas de cadavres d'enfants, de femmes et de vicillards tués au village de Vagavir près d'Erzindjan

Dans son rapport autographe écrit en français l'officier de génie Morzoff Meguerditche de Tiflis fait prisonnier corps d'armée du Caucase raconte le massacre d'Erzindjan comme suit; [document N° 23].

« D'un côté les agressions des Arméniens contre des soldats isolés et d'un autre côté le bruit qui a couru que les Kurdes préparaient un soulèvement « général ont obligé le Colonel Morel à donner l'ordre de faire acrêter tous les « Musulmans capables de se soulever contre les Russes. A partir de ce moment « sans qu'aucun ordre n'ait été donné de la part de personne le massacre a commencé. Le massacre avait été commis par les volontaires et les soldats régu- « liers aussi y participaient. Le massacre a eu lieu surtout du côté de l'église « arménienne. Malgré les conseils donnés il était impossible de réprimer les

« massacres A Erzindjan et dans ses environs 250 à 309 musulmans ont été tués» Le rapport ci-haut de Meguerditche raconte de la façon la plus claire les

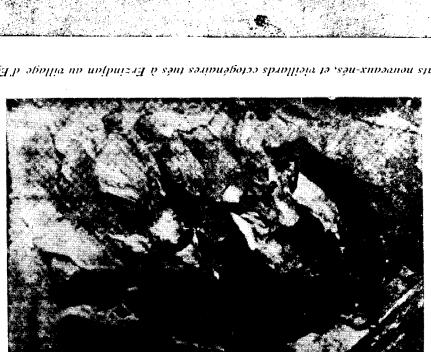


Maisons détruites à Erzindjan par les Arméniens



Les enfants nouveaux-nés, les vieilles femmes et les hommes de différents àges blessés à la baïonnette et soignés à l'hôpital

commence et comment il s'est déroulé. débuts et l'exécution des massacres. Dans ce rapport le nombre des victimes des massacres est atténué mais on y lit clairement de quelle façon l'incident a



Enfants novveaux-nes, et vivillards ectogénaires inés à Erzindjan au village d'Eghrek



Femmes tuées à Erzindjan par les Arméniens qui après leur avoir fait subir les derniers outrages leur onté la tête.

En lisant les mémoires publiés par le Commandant du deuxième Régiment d'artillerie de place russe d'Erzeroum on comprend clairement que les Arméniens avaient entrepris d'une façon systématique la destruction des musulmans et que les Arméniens éclairés aussi participaient à cette œuvre de destruction.

L'armée ottomane continue sa marche en avant pour empêcher ces atrocités et ces sauvageries. Les soldats entrés à Baybourde y ont également vu une scène de carnage Le chef Arménien Archak chargé de la destruction des musulmans des environs de Baybourde procède à son œuvre sinistre



Les membres de la famille de Muchtak Effendi tués à Erzindjan au quartier d'Oda Bachi par les Arméniens.

de la façon suivante : [voir document No 24 concernant Baybourde] Archak faisait faire à ses 484 Arméniens des exercices militaires dans la journée et la nuit arrivée il réunissait ses sous-chefs de bande dans l'ancien local de la Municipalité pour y délibérer avec eux sur les organisations à faire.

De ces 484 Arméniens ce n'étaient que quelques artisans de Baybourde qui avaient gagné la confiance de leur chef qui étaient autorisés à s'occuper de leurs affaires dans la ville et à vivre chez-nous; tandis que les autres étaient soumis à mener une vie strictement militaire et à vivre, dans des maisons changées en caserne. Bref toutes les mesures étaient prises afin d'empêcher toute sorte d'indiscrétion au sujet des organisations et des plans.



Quartiers détruits à Erzindjan



Les crânes d'hommes trouvés dans les maisons à Erzindjan



Amas de cadavres victimes des Arméniens au milieu des maisons détruites



Atrocités de Baybourde: femmes et enfants assassinés par les Arméniens.

Les Arméniens se comportaient très correctement envers la population musulmane, ne donnaient lieu à aucune plainte et cachaient parfaitement à cette dernière leurs mauvaises intentions. A tel point qu'à Of et Surméné les Arméniens avaient demandé aux Laz des renforts contre les bandes arméniennes et que rassuré par les agissements de ces gens-là le Président de la Municipalité Hafiz



Atrocités de Baybourde: Le cordonnier Abdoullah Effendi qui a sauvé la vie à 48 musulmans enfermés dans la maison de Salih Hamdi Effendi.

Suleiman Effendi, assassiné plus tard par les Arméniens, s'était opposé à la distribution aux musulmans des armes laissés par les Russes.

Après avoir ainsi rassuré la population musulmane, ils ont fait circuler des patrouilles dans chaque rue et quartier et ils ont commencé, dans la journée du 1^{er} Fevrier 1334, à recueillir, sous un prétexte quelconque, les habitants qui

se trouvaient dans les rues. Les patrouilles qui circulaient dans les quartiers adressaient aux villageois qu'ils rencontraient et aux populations indigènes des paroles subversives, les invitant au nom d'Archak Pacha (le titre de Pacha lui avait été donné par les Arméniens en récompense de ses services) de venir causer avec lui pour une question importante. Les habitants qui se rendaient à cet appel ont été enfermés dans la maison de commerce de Salih Hamdi Effendi. Chaque individu conduit dans cette maison subissait devant la porte une perquisition pendant laquelle il était dépouillé de l'argent et des objets de valeur qui se trouvaient sur lui.

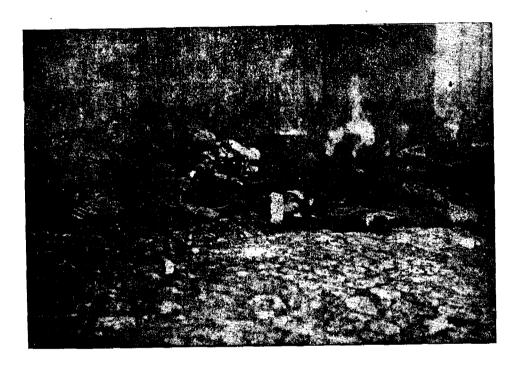


Atrocités de Baybourde: Cadavres des victimes abandonnées en pleine rue

Ces individus ont été emprisonnés dans cette maison après toute espèce de tortures. On s'introduisait par force dans les maisons de ceux que l'on n'avait pu rencontrer dans les rues. On s'est emparé de leur argent, bijoux et autres objets de valeur, après quoi ces pauvres gens étaient massacrés devant la porte de leurs maisons d'une manière atroce, ou bien conduits en prison avec des procédés inouïs. Cet état de choses continua jusqu'au 3 février matin, jour où l'on a commencé aussi à recueillir les femmes musulmanes 14 femmes et 2 jeunes filles ont été entassées dans une bâtisse en bois appartenant à Haidar Bey située en face de la maison de commerce de Salih Hamei Effendi.

A 3 heures à la turque le massacre des prisonniers a commencé de la manière suivante :

Les prisonniers musulmans enfermés dans la maison de commerce de Salih Hamdi Effendi étaient au nombre de 193. On en a installé 23 dans la première chambre à droite de la porte d'entrée, 4 dans la première chambre, 60 dans la deuxième et 50 dans la troisième chambre à gauche, laissant 40 prisonniers dans une pièce située au bout du corridor, et 8 autres prisonniers dans une autre pièce en face de celle-ci.

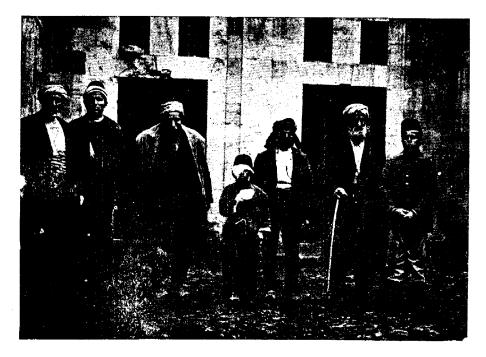


Atrocités de Baybourde: Enfants et Hodjas assassinés

On a fait d'abord sortir de la première chambre à gauche le maire Hafiz Suleyman Effendi, les villageois Ahmed (du village de Cormas), Irfan (du village Abras) et Piri (du village Vaganda). Ces gens ont été immédiatement massacrés d'une manière excessivement féroce à coups de baïonnettes et de hàches. On s'est introduit ensuite successivement dans les autres chambres, où le massacre des prisonniers a été exécuté de la même manière. Les prisonniers, qui voyaient leurs camarades atrocement assassinés devant leurs yeux, élevaient des cris déchirants de détresse. Lorsque leur tour est arrivé, ils s'efforçaient à se défendre autant qu'il est possible, mais, privés de tous moyens de défense, ils se sont vus obligés de s'abandonner à la mort la plus horrible, une mort accompagnée de toutes



Atrocités arméniennes à Baybourde : Un tas de cadavres de vieillards, femmes et enfants



Ouelques rescapés des prisonniers brûlés vifs à Baybourde par les Arméniens.

sortes de tortures. Parmi tous ces prisonniers, quatre seulement ont pu échapper à leur terrible sort. Ce sont les nommés Murad Tchaouch, Chevki, Saradj Hafiz et Bidi Oglou Sadik, qui étaient enfermés dans la deuxième pièce et qui ont réussi à sauver leur vie en se fourrant parmi les cadavres et en jouant la mort. Ces individus ont été plus tard retirés des flammes après la fuite des Arméniens, et ils se trouvent encore en vie.

L'œuvre néfaste accomplie au moyen des baïonnettes et des hâches a été suivie d'un acte encore plus atroce : On a mis le feu aux cadavres, afin d'achever les victimes qui pouvaient être encore restées en vie.



Une scène des cruautés arméniennes à Baybourde.

Puis ce fut le tour de 48 prisonniers enfermés dans la pièce à gauche située au bout du corridor. Là, un jeune homme de 22 ans nommé Mehmed Oglou Abdoullah, originaire de Hokal (Daghestan) et qui était arrivé il y a huit mois à Baybourde où il exerçait le métier de cordonnier, pousse ses camarades à organiser la défense, d'autant plus désespérée qu'ils venaient d'être témoins des scènes horribles exécutées devant leurs yeux. Les prisonniers enfermés ici ont constitué une barricade avec les pierres qu'ils ont arrachées avec difficulté des carreaux de la chambre. Les arméniens venus pour le massacre se rendent compte de la situation. Ils forcent la porte de la chambre, mais ne pou-

vant s'introduire à cause des barricades, ils attaquent leurs victimes au moyen de bombes et de balles. Les malheureux prisonniers qui s'étaient décidés à une défense désespérée, s'efforçaient de repousser ces attaques en rejetant les bombes sur les assaillants et en leur lançant des pierres arrachées des carreaux, pendant qu'une autre partie des prisonniers travaillait à faire un trou dans le mur de la chambre.

Au moment où ces évènements terribles se passaient ici, les 14 femmes dans l'hôtel de Haidar Bey ont été complètement déshabillées et transportées tout-à-fait nues à l'hôtel Tchavouch Oglou, où elles ont été assassinées une à une, après quoi l'hôtel a été incendié.



Débris des maisons incendiées par les Arméniens dans le quartier «Veïssel Effendi» à Baybourde.

Trois de ces 14 femmes, ne pouvant s'amener à mettre complètement à nu se jetèrent par la fenêtre. Elles sont tuées par les patrouilles arméniennes postées aux alentours de l'hôtel. Une de ces femmes avait deux filles parmi les prisonnières. Celles-ci, voyant leur mère se jeter par la fenêtre ont commencé à pousser des cris. Elles sont immédiatement saisies, amenées en bas, et tuées devant leur mère. Leurs cadavres sont placées dans les bras de la pauvre mère.

En même temps que ces terribles atrocités, les massacres, les actes de pillage et la destruction par le feu se poursuivent aussi dans les quartiers. Mais le dépôt



Cadavres de femmes et d'enfants à Mama Hatoun.



Vue générale de Mama Hatoun après les atrocités arméniennes.



Une scène tragique à «Tazé Gueul»



Un enfant musulmun dont l'æil gauche a été crevé par les arméniens sur la route à 2 km, à l'est du «Eurenie»



Drames de «Djens». Cadavres de musulmans affreusement mutilés à coup de hache



Transport dans des charrettes des cadavres des malheureux brûlés vifs dans une maison.

de munitions se trouvant au sud-ouest de la ville et à la gauche de la grande rue principale prend aussi feu. Cet incendie, qui était en dehors du plan, provoque une terrible explosion et vient jeter la consternation dans l'esprit des massacreurs. Ces derniers ont pris les détonations pour des coups de canons, et croyant que la ville est assiégée par l'armée turque, ils ont commencé à s'enfuir dans toutes les directions.

Les 48 prisonniers restés dans la maison de Hamdi Effendi et qui par leur défense énergique avaient réussi à occuper jusque là les Arméniens massacreurs, ont pu quitter leur prison et aviser la population. Ils se sont en même temps empressés d'éteindre le feu qui s'était propagé dans toute la ville.



Victimes du massacre d'allidjas

Voilà comment les atrocités de Baybourde ont été organisées et exécutées.

Avant l'exécution de ces actes féroces, Archak avait conçu le dessein d'anéantir tous les musulmans de Baybourde et de ses environs. Il avait, dans ce but, convoqué les beys Kurdes, les imams et moukhtars des villages musulmans à une réunion dans la ville pour le 7/2/1334, sous prétexte d'adopter une résolution importante. La population ne s'est pas rendue à cet appel dont le but était trop clair; elle s'est réfugiée sous la protection de l'armée turque à Kelkite (voir le dossier des atrocités). Le lieutenant-colonel Vornoff, président de la commission

russe d'armistice, a signalé cette affaire au général Odishe Lidze par une dépêche chiffrée qui se trouve dans le dossier des atrocités.

Archak a reçu cet ordre par téléphone. L'ordre lui est adressé d'Erzindjan par voie de Mama Hatoun. Il annonce que la population n'a pas obtempéré à l'ordre. Ces installations téléphoniques ont été saisies par le détachement militaire expédié à Keussa pour la garde des dépôts russes.

Les arméniens ont réussi pourtant à massacrer isolément quelques musulmans des villages de Baybourde qu'ils ont rencontrés par ci par là. Leur sinistre



Maison à Erzeroum où les musulmans étaient enfermés et brûlés vifs.

plan a été seulement appliqué dans toute son étendue sur la ville de Baybourde. Le rapport des constatations de l'armée turque au sujet des atrocités de Baybourde suffit à montrer le degré de sauvagerie de ces atrocités.

La similitude que l'on constate dans les diverses phases du massacre de Baybourde confirme le projet de l'anéantissement systématique au moyen des forces organisées.

Pendant leur retraite devant les forces turques, les armées arméniennes ont détruit tous les villages musulmans se trouvant sur leur route ou aux environs et massacré hommes, femmes et enfants.

La colonne qui s'avançait de la direction de Mama Hatoum a constaté que



Le publiciste allemand Weis, le publiciste autrichien Dr. Stein et l'historien Ahmed Refik Bey, examinant les cadavres musulmans dans les décombres des maisons incendiées par les arméniens à Erzeroum



Quelques cadvares d'enfants musulmans étranglés par les arméniens à Erzeroum.

cette dernière localité était réduite en cendres et que ses habitants étaient massacrés ou brûlés dans les maisons. Le nombre des cadavres recueillis par les forces turques à l'intérieur ou aux environs de Mama Hatoum s'élève à 300.

La colonne s'avançant dans la direction Baïbourde—Maden Han—Ach Kala—Kara Biyik rencontre sur sa route les traces de diverses atrocités commises. On trouve les cadavres de 5 musulmans à Maden Han et ceux de trois habitants du village Harouti sur la grande route.

Les forces armées s'approchent au mois de février 1334 des fortifications à l'ouest et au nord-ouest d'Erzeroum. L'étude des rapports concernant les atrocités commises jusqu'à cette ligne fait ressortir les évènement suivants :

- 1—30 femmes et enfants du village Tazé Gueul ont été massacrés. En outre, 25 hommes sont emmenés, et ces hommes ont certainement dû subir le même sort.
- 2- Plus de 600 habitants mâles et femelles du village Djinskeuy situé à 2 km. au sud de Tilki Tépé, ont été à l'exception de 13 seulement, totalement massacrés ou brûlés. On a éventré les femmes enceintes en leur arrachant le fœtus, après quoi on leur a enlevé la vie de la façon la plus cruelle.
- 3-Le village Eurénie a été complètement incendié et ses habitants anéantis.
- 4— Le commandant du 1er corps d'armée du Caucase qui a transféré son quartier général à Alanja Keuy, à 13 km. à l'ouest d'Erzeroum, raconte comme suit ses constatations sur les atrocités arméniennes dans ce village:
- a) On a entassé dans les chambres, pour être massacrés, des habitants musulmans, dont 278 ont été trouvés morts et 42 blessés, pour la plupart grièvement.
- b) Parmi les 278 martyrs, on a trouvé les cadavres des jeunes filles qui avaient été assasinées après avoir subi des outrages; leurs poumons avaient été arrachés et pendus aux murs. On a aussi trouvé des femmes enceintes au ventre ouverts, des hommes et des enfants aux crânes fendus ou brûlés à la benzine.
- c) La localité d'Ilidja subit le même sort. Ici des centaines d'être innocents sont anéantis.

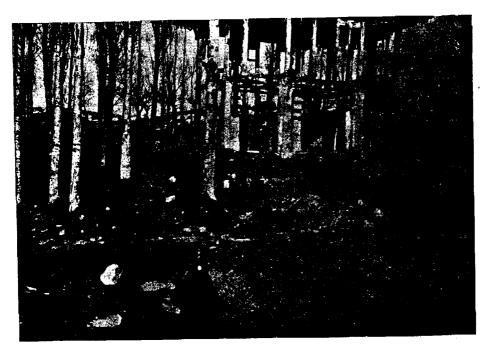
Toutes ces atrocités successives sont exécutées d'une façon systématique.

Les évènements tragiques de Djins, Aladja et Ilidja se sont déroulés d'une façon particulièrement terrifiante. On y a rencontré des femmes crucifiées aux murs, des cœurs et des poumons et des fœtus placés dans les bras des victimes, etc...

Les évènements d'Ilidja et d'Aladja sont très bien exposés par le commandant du 2me régiment d'artillerie russe dans ses mémoires concernant l'attitude des arméniens envers les musulmans.

Evènements d'Erzeroum

Le massacre général d'Erzeroum a commencé à la suite du départ de cette ville du général Odische Lidze. Les massacres ont en lieu à l'intérieur et aux environs de la ville à partir du 10 février 1334, date de la rentrée des forces turques



Débris du palais dit «Serai» détruit par les arméniens à Erzeroum

à Erzindjan. Mais les investigations ont établi que des cas isolés d'assassinat ont eu lieu également pendant le séjour du général Odishe Lidze à Erzeroum Cest ainsi qu'un officier russe arménien, le lieutenant d'infanterie Karagaïeff a recuilli dans les marchés 300 musulmans, lesquels ont été dépouillés de leur argent et objets de valeur se trouvant sur eux et emmenés à la caserne de cavalerie pour y être massacrés. Le lieutenant-colonel Tuerdochleboff, prévenu du fait, a pu empêcher l'accomplissement du forfait. A la suite de la plainte adressée par le lieutenant-colonel au général Odishe Lidze, celui-ci a arrêté Karagaïeff. Ce dernier a été plus tard rendu à la liberté par le colonel Morrel arrivé plus tard d'Erzindjan à Erzeroum. (dossier No. 24)



Maison de Ressoul Bey à Erzeroum, où les arméniens ont enfermé et brûlé vifs 300 musulmans



Orphelins musulmans dont les parents ont été tués par les arméniens.

Le massacre d'Erzeroum a été organisé et exécuté par Antranik et le Dr. Azarieff. Les forfaits commencent le 10 février 1334. Tous les quartiers de la ville



Palais du gouvernement à Erzeroum incendié par les Arméniens.



Erzeroum: Les correspondants des journaux étrangers, Dr Weiss (allemand), Dr Stein (autrichien) examinent, en compagnie de l'historien Ahmed Refik Bey, les cadavres musulmans jetés dans les puits par les arméniens.

d'Erzeroum sont entourés de patrouilles. Les enfants, vieillards, femmes et hommes qui circulaient dans les rues et les marchés sont recuillis sous le prétexte qu'ils seraient engagés dans les travaux des routes. La masse de ces victimes a été divisée en différents convois et réunie en dehors de la porte de Kars.

Ces individus sont d'abord dépouillés de l'argent, et des objets de valeur se trouvant sur eux. Ils sont ensuite jetés dans les fossés préparés d'avance.

A la suite de ces sinistres opérations les soldats arméniens des garnisons d'Erzeroum commencent à forcer les maisons. Actes de pillage, assassinats, viols sont commis sans discontinuer. Ces cruautés continuent jusqu'au 24 février, date



Prisonniers russes et leurs dames au milieu des décombres à Erzeroum

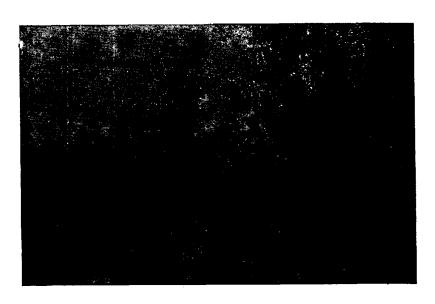
de la reprise d'Erzeroum par les forces turques. Celles-ci ont trouvé dans la ville 2127 cadavres d'hommes qu'ils ont ensevelis. Ils ont aussi trouvé 250 cadavres en dehors de la porte de Kars. On a constaté sur les cadavres des blessures de hache, de baïonnette et de projectile. Il y avait des cadavres aux yeux crevés et aux membres affreusement mutilés.

En résumé, les victimes des massacres d'Erzeroum, sont au nombre de 8000, parmi lesquels figurent un grand nombre de vieillards, de femmes et d'enfants. Le marché d'Erzeroum est complètement mis à sac et brûlé.

La rentrée rapide des forces turques à Erzeroum a sauvé du massacre le



Femmes et jeunes filles musulmanes de la ville et des environs d'Erzeroum emportées par les arméniens jusqu'à Kara Kilissa et violées.



Inhumation des victimes par les troupes sanitaires à Erzeroum.

reste de la population musulmane. La brochure redigée par le commandant du du 2^{me} régiment d'artillerie d'Erzeroum relate dans tous ses détails les atrocités



à Erzeroum : cadavre d'un malheureux dont les poumons ont été arrachés.



sur la route Erzeroum-Ilidja: cadavres de mutilés

commises dans cette ville. Le mémoire remis par le même commandant (document No 25) contient les détails des cruautés dont nous venons de donner ci-haut un aperçu sommaire.

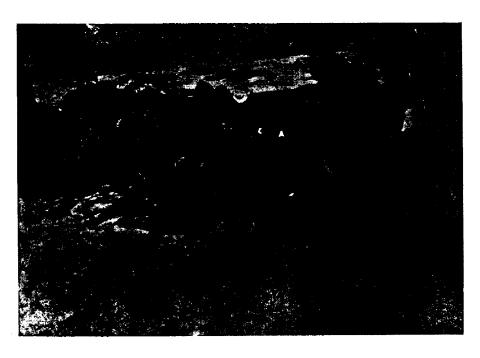
Les forces a méniennes battant en retraite d'Erzeroum ont commis des cruautés encore plus atroces dans les villages de Passin Ova. Hassan Kalé a été complètement brûlé et tous ses habitants massacrés. Les forces turques entrées dans cette ville n'ont rencontré dans les rues que des chiens et des chats poussant des hurlements et des miaulements lamentables, une ville en flammes, des cadavres de femmes et d'enfants assassinés, en pleine rue Le nombre des cadavres trouvés dans l'intérieur de la ville s'élève à 1500.



Les décombres de la ville de Hassan Kalé

Les forces turques ont ramassé parmi les décombres des hommes des femmes et des enfants grièvement blessés et les ont installés dans les hôpitaux. Le nombre de ces blessés s'élève à 100 à Hassan Kalé, 85 à Keupru Keuy, 200 à Badidjivan, soit en tout à 385.

Une partie des forces arméniennes qui se sont retirées du nord d'Erzeroum a transformé ces régions en une immense charnier. Notamment, le village d'Erghenis, au nord d'Erzeroum, a été complètement brûlé après un massacre en règle des habitants, dans lequel 50 femmes, enfants et vieillards ont trouvé la mort.



Cadavres des musulmans tués par les arméniens à coups de hache à Hassan Kalé.



Femmes et enfants assassinés à Hassan Kalé



Cadavres des musulmans massacrés sur la chaussée Erzeroum-Hassan Kalé où ils étaient emmenés par les a-méniens sous prétexte qu'ils seraient engagés dans les travaux de route.



Prisonniers musulmans tragiquement massacrés par les arméniens à Kars après avoir été attachés les uns aux autres.

Les investigations ont établi que dans les villages situés dans la plaine orientale d'Erzeroum, un grand nombre de jeunes filles ont été violées et une partie d'entre elles emmenées. On a trouvé à Kum Kum les cadavres de 50 hommes originaires des villages Hochan et Kaltchik. Les habitants du village Mekalissor et tous les hommes de Kum Kum ont été emmenés sous prétexte qu'ils seraient engagés dans les travaux des routes. Leur sort est resté inconnu. Lorsque les forces arméniennes ont quitté Kum Kum elles y avaient assassiné 20 femmes et enfants.



Détachement sanitaire turc inhumant les cadavres des prisonniers musulmans tués par les arméniens.

Les forces arméniennes en retraite de Hons vers la direction de Keupru Keuy ont totalement massacré les habitants des villages situés sur leur route et aux environs. Ils ont pillé tous les biens et incendié les villages.

En résumé, tous les villages situés entre Erzindjan et la frontière russoturque de 1877, à l'exception d'un très petit nombre seulement, ont été la proie de la sauvagerie des arméniens. Un voyage d'Erzindjan jusqu'à de la dite frontière et une investigation locale suffiraient à faire ressortir, même aujourd'hui les procédés appliqués par les forces arméniennes pour mettre à exécution le plan de l'anéantissement des populations musulmanes.

Atrocités commises par les forces arméniennes au Caucase.

Après la retraite des forces arméniennes au delà de la frontière russoturque de 1877, les musulmans de ces régions ont subi le même traitement cruel. Les 1800 prisonniers turcs, engagés dans les travaux des routes à Sari Kamiche, ont été assassinés l'un après l'autre. Les zônes de Sari Kamiche, Kars, Keumru, Kaghigman, Ardahan, Ahilek devinrent les théâtres sanglants des atrocités les plus terribles.



Cadavre d'un Turc dont la tête a été écrasée avec un rocher sur la route Sari Kamiche-Kars

Les villes de Sari Kamiche et de Kars sont brûlées.

Voici un aperçu sommaire des atrocités arméniennes que l'on a pu constater dans ces régions (document No 31).

1--La 29/4/1334, un convoi de 3000 personnes, hommes, femmes, enfants et vieillards qu'on transportait, dans 500 voitures, de Keumru à Ahilek, a été attaqué par les forces arméniennes. Ces 3000 réfugiés ont été complètement massacrés.

- 2—Une force arménienne composée de 1000 soldats, 2 mitrailleuses et 2 canons a détruit les villages musulmans de la zône d'Erivan et de Kolb, à l'est de Kaghisman, massacrant femmes, enfants et hommes.
- 3—Le 1/5/1334, 100 cavaliers arméniens ont massacré 60 enfants, femmes et hommes des régions de Chiche Tépé et Dorghéné. La même force attaqua le 25/4/1334 le village Son Batan, à l'est de Kars, où 750 musulmans, y compris des enfants et des femmes, ont été tués à coup de hâche et de couteau.

Dans les villages Maghesto et Aladja plus de 100 femmes et enfants ont subi le même sort.



Quartiers turcs à Kars incendiés par les arméniens.

Ont également été massacrés les habitants des villages Tékéli, Hadji Halil, Kalo Keuy, Harabé, Vagor, Yilanli et Guenak.

4—Le 1/5/1334, les villages situés dans les environs d'Ahileklik, notamment les villages Adjaradja, Dangal. Molam, Mordjahit, Padigna, Havor, Comros ont été incendiés, et leurs habitants massacrés. Le même procédé est appliqué aux villages de la vallée d'Arpa Tchaï, notamment à ceux situés au nord de la Kehorkinewski, au nord-est de Yougourtlou et d'Erivan et aux environs de Chaman. Ces villages ont été complètement brûlés et leurs habitants massacrés.



Cadavre de musulman à Sari Kamiche.



Un villageois dont les yeux ont été crevés par les arméniens à Sari Kamiche.

Les prisonniers turcs à Kars ont été assassinés férocement en partie à Kars et en partie à Keumru.



Mosquée et marché incendiés par les arméniens à Kars



Prisonniers musulmans massacrés à Kars.

Un rapport adressé en date du 17 Avril 1918 du chef-lieu du district de Bourdjali au commandant de la 3me division d'artillerie géorgienne sous la signature de Matoïeff contient le passage suivant au sujet des cruautés arméniennes.

"Les arméniens, sans tenir compte de la discipline ni des ordres donnés, ont brûlé quelques villages musulmans. Les auteurs de ces méfaits n'ont pu être découverts. Les fils télégraphiques et téléphoniques ont été coupés à Abbas Touman et à Bourdjoum. Impossible d'opérer une sortie quelconque. Les villageois nous demandent secours. Mais je ne peux pas leur venir en aide. »



Une femme musulmane blessée, en traitement à l'ambulance No 22 à Kars.

Une autre lettre envoyée par l'association de bienfaisance de Bakou au commandant de la 36^{me} division de Caucase (document No 29) relate que les musulmans de la province d'Erivan sont massacrés et anéantis, que plus de 30 villages musulmans sont brûlés et leurs habitants massacrés. Elle dépeint la misère des réfugiés blessés et malades venant d'Erivan et dont le nombre augmente de jour en jour. Elle prie 1e commandant de procurer à ces malheureux des abris et des lieux de refuge.

L'attitude adoptée par les forces turques en face de ces exploits criminels des forces arméniennes est signalée dans les dépêches adressées par le gouverneur



Deux malheureuses victimes des cruautés arméniennes à Kars, assassinées les pieds liés à la tête.



Une rescapée parmi les femmes musulmanes brûlées vives dans une maison à Kars, actuellement en traitement dans l'ambulance No 22.

de Kutaïs, Thikuts Villi, aux autorités de la province, dépêches dont nous extrayous les passages remarquables suivants (document No 30):

«Des bruits circulent que les turcs auraient commis des meurtres et des massacres. Je vous annonce que cela n'est pas exact. Le gouvernement turc et l'armée turque ne molestent jamais les habitants paisibles. Ils gardent leurs biens et secourent leurs personnes. Le gouvernement turc nous prie d'invîter les réfugiés à reintégrer leurs foyers, à reprendre possession des biens laissés dans les maisons abandonnées, attendu que ces biens restés sans propriétaires disparaissent.



Inhumation par les troupes sanitaires des musulmans massacrés par les arméniens à Kars.

A Trébizonde, à Batoum les soldats ont jeté leurs armes et pris la fuite. Ceci est honteux. Cet état de choses a eu de déplorables conséquences à la bataille d'Azergueti. Pendant la guerre, chacun, quelque soit son rang, doit conserver son énergie.»

Le journal Ak Bayrak paraissant à Tiflis a publié dans un numéro spécial, un exposé des actes d'oppression et de cruauté commis sur la population musulmane de Bourdjali. Une adresse de la population demandant aide et secours expose la situation d'une manière saisissante (document No 32).

La barbarie la cruauté dépasse tout ce que l'on peut concevoir et exprimer. Un agent russe nommé Harachenko, inspecteur de la 1^{re} zône d'Axira a écrit un rapport au sujet des atrocités arméniennes dont la population musulmane de la région d'Ahileklik fut victime. Voici comment les évenements sont exposés dans ce rappport:

«Je raconterai ici les exploits hostiles des armeniens contre les musulmans loyaux paisibles de la région d'Ahileklih pendant la période comprise entre Novembre 1917 et fin Mai 1918. Les yeux pleins de larmes, je commence le récit des évènements. Ce récit est basé en partie sur le témoignages des géorgiens indigènes et en partie sur mes propres constatations personnelles :



Marché de Kars incendié par les arméniens.

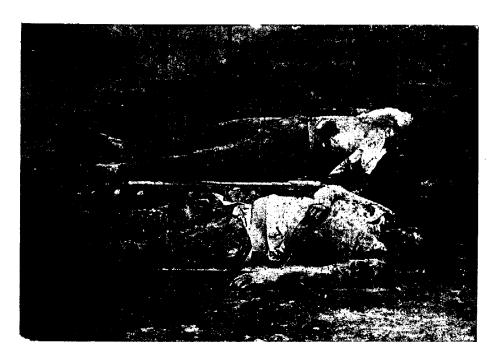
A la fin de Novembre de l'année dernière huit musulmans du village Ak Baba sont arrivés à Bogdanofka pour acheter du foin. (Il est à noter qu'à cette époque la tranquillité étant parfaite, les musulmans voyageaient sans arme). Les arméniens du village Hodja Bey, ayant eu vent de l'affaire, ont immédiatement entouré ces huit musulmans. Ils se sont rués sur eux, poignards en main. Après avoir tué les quatre à poignard, ils leur ont crevé les yeux et coupé les langues. Ils ont ensuite brûlé ces quatre cadavre après les avoir outragés. Ils ont tué les autre quatre musulmans avec des armes à feu et ils en ont renvoyé les cadavres à Ak Baba.

En Janvier 1918, les arméniens ont commancé à attaquer les villages musulmans. Ils ont invité les musulmans à livrer leurs armes, promettant de ne leur faire aucun mal s'ils accédaient à cette demande. Les musulmans prêtant foi aux paroles mensongères des arméniens, ont remis leurs armes à ces derniers. Mais la promesse donnée par les arméniens n'était qu'une pure tromperie. Ceux-ci, après avoir pris les armes des musulmans ont détruit les villages suivants: Tospia, Kokia, Verivan, Ton Okam, Kolilis, Pankana, Sogoma, Conachi, Alojova, Gomeris. Dans ces villages les céréales, les bestiaux et tous les objets ont été enlevés par les arméniens. Une partie des habitants des villages ont été immédiatement massacrés sur les lieux et une autre partie amenée comme prisonniers



Un tableau lugubre : cadavres de centaines de victimes des cruautés arméniennes village musulman d'«Okam, aux environs d'Atriletlik

à Ahileklik. Ces prisonniers n'ont reçu pendant leur captivité qu'une ration insuffisante de pain et d'eau. La faim et la malpropreté ont fait naître le typhus parmi les prisonniers. Les médecins ont fait des démarches pour un meilleur ravitaillement et un entretien plus propre des prisonniers, mais ces démarches sont restées infructueuses et la maladie a fait des ravages considérables. Il était impossible de porter secours aux prisonniers musulmans, car les arméniens avaient rigoureusement défendu l'accès de la maison qui servait de prison à ces malheureux.



Cadavres de musulmans qu'on a tués en leur brûlant les ventres.

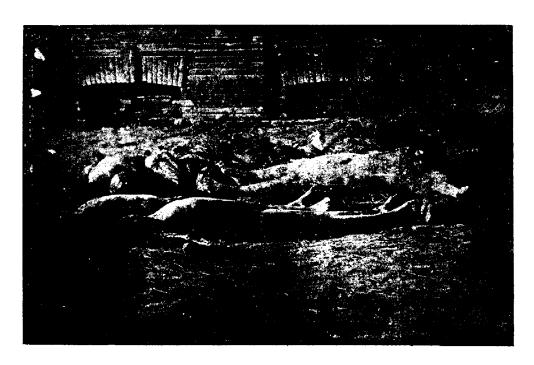


Cadavres de musulmans assassinés après des tortures cruelles: nez coupés, moustaches arrachées, ventres brûlés.

Le 21 Mai 1918, l'armée turque ayant occupé le village de Cozach, tous les arméniens ont pris la fuite après avoir détruit la maison dans laquelle les prisonniers se trouvaient enfermés. Ceux-ci sont restés sous les débris. Les arméniens ont jeté un certain nombre de cadavres dans les fossés et les ont couverts de chaux. Ils ont ensuite brûlé ces cadavres avec de la naphte.»

Voilà ce qui a été accompli au 20me siècle par le peuple arménien qui se dit civilisé. »

On voit par là que le régime de terreur et de tyrannie, exercé par les arméniens envers la population musulmane des régions envahies à l'Ouest de la



Musulmans assassinés par décapitation et mutilation des bras.

frotière Russo-Turque de 1877, est aussi appliqué avec toute sa violence aux malheureux et paisibles habitants de la région orientale de la dite frontière. Le plan d'anéantissement a été certainement exécuté avec des forces organisées. Le but était de réduire la majorité musulmane en minorité, et même de supprimer complètement la communauté musulmane.

Les arméniens prétendent qu'ils s'étaient révoltés contre l'oppression, mais leurs agissements dans les régions du Caucase sont là pour prouver le mal fondé de cette assertion. Surtout, le détachement commandé par le célèbre chef arménien Antranik continuait sans cesse à exécuter des massacres dans les régions de Nahdjivan. Cet homme avait conscience de la responsabilité

qui retomberait un jour sur sa personne à cause de ces massacres. C'est à ce moment que le Général Nazarbecoff, commandant du corps d'armée arménien, a envoyé, par le canal du président de la commission arménienne, au commandant du 1er corps d'armée turc, une lettre d'où ressort l'étendu de la tragédie. La Commission arménienne a introduit dans cette lettre un rapport qui indique les causes de la haine entre les arméniens et les musulmans.

Voici la traduction textuelle de ces deux documents importants:



Cadavre d'un pauvre villageois qu'on a tué en lui brûlant le ventre et le visage.

A la présidence de la Commission arménienne indépendante à Kumru.

27 Juin 1918 No 10008

Le chef Antranik, chassé le 5 courant de mon corps d'armée avec tout son détachement pour avoir désobéi à mes ordres, se livre, suivant mes renseignements, dans les régions de Nahdjivan, à toutes sortes d'acte d'oppression et de cruauté. Je vous prie, d'en informer le commandant turc.

Le commandement ottoman n'ignore certainement pas que la zône de la voix ferrée de Djolfa, au sud de Kamerli, est restée pendant longtemps sous la dommination des bandes musulmanes. J'ai essayé en vain de disperser ces ban-

des. D'accord avec le gouvernment d'Erivan, je prends toutes les mesures pour disperser les bandes arméniennes et musulmans. J'ai annoncé cela à Kiazim Kara Bekir Bey, commandant du corps d'armée turc. Je demande que les mêmes mesures soient appliquées par eux dans la zône de la frontière.

Je vous prie d'informer le commandant turc qu'une rencontre, probablement due à une erreur, a eu lieu le 25 courant à proximité des villages Koblassara et Iman Chalo, entre les détachements arméniens, turcs et tatares indigènes.

Afin de prévenir le retour de pareils incidents, je vous prie d'étudier dans la commission s'il y a lieu de m'informer en temps utile, du passage des détachements, et les détails indiquant quand, sur quelle route et dans quel but ces détachements doivent passer.

Ils peuvent être certains que les évènements de cette nature ne se reproduiront plus à l'avenir.

NAZARBECOFF Commandant du corps d'armée.

A la présidence de la Commission ottomane,

1er Juillet 1918 Annexe

La Commission arméno-ottomane est inquiète de la situation troublante survenue dans les derniers temps dans la province d'Erivan habitée par différentes nationalités.

La paix conclue doit être solide et durable. Tout ce qui constitue un obstacle à l'entretien de bonnes relations de voisinage doit être supprimé énergiquement.

C'est dans l'histoire qu'il faut rechercher les motifs de ces évènements.

L'issue malheureuse de la guerre japonaise en 1905 et la révolution qui s'ensuivit ayant ébranlé l'autorité du gouvernement russe, celui-ci poussa les nationalités les unes contre les autres. C'est de là que date la première haine entre les arméniens et les musulmans transcaucasiens. Les ignorants et les fanatiques furent les premières victimes de cette politique inspirée du principe de diviser pour régner.

En Caucasie, les haines entre les musulmans et les arméniens s'est manifestée sans motif sérieux.

Les arméniens répoussés dans les attaques de Bakou, Guendjé et Erivan ont dû se défendre avec leurs propres moyens, le gouvernement n'ayant rien fait pour les protéger. Heureusement cette situation n'a pas duré longtemps; grâce à la sage politique des deux parties, les querelles ont cessé, et les deux nations ont repris leur vie paisible et tranquille.

La guerre actuelle a produit une nouvelle tension dans les rapports entre les deux races. Dans la dernière phase de la guerre, les arméniens restaient seuls à combattre contre l'Empire Ottoman. Les hostilités ont recommencé. D'une part, les musulmans, voulant secourir leurs correligionnaires et redoutant le renforcement des arméniens, essayèrent de couper la retraite de l'armée arménienne, et détruisirent les voies ferrées et les réseaux télégraphiques.

D'autre part, les arméniens désespèrent de tenir tête contre un ennemi plus forts, procédèrent à des agressions violentes.

La paix conclue doit mettre fin à ces querelles sanglantes. Les arméniens ont compris que leur bien-être ne repose pas sur les instigations étrangères, mais sur les bonnes relations avec leurs anciens voisins.

Il faut maintenant penser aux intérêts des musulmans de la république arménienne et à ceux des arméniens qui habitent les territoires de l'Empire Otteman. Il faut aussi garantir la sécurité de l'armée ottomane jusqu'à la fin de la guerre européenne. La commission ottomane a proposé un moyen qui est susceptible de soulever plusieurs questions de droit, d'ordre politique et économique. La commission arménienne peut prendre des résolutions sur l'application du traité de paix, mais elle n'a pas le droit de traiter cette proposition de la commission ottomane.

Le traité garantit la tranquillité des musulmans de la république arménienne et des arméniens habitant sur le territoire de l'Empire ottoman. Nous pouvons seulement traiter ce point. La commission arménienne espère que la tranquillité de la population sera assurée en créant une bonne administration gouvernementale et en mettant fin aux agressions des bandes armées.

La commission arménienne croit que la réintégration des réfugiés dans leurs foyers ne troublerait nullement l'ordre dans les nonveaux territoires de l'Empire ottoman. On doit désarmer les émigrés et punir sévèrement les gens insoumis.

permettant la réintégration dans leurs foyers des habitants paisibles sous la sauvegarde du gouvernement local, on assurerait l'ordre et la tranquillité des deux côtés de la frontière. Les habitants installés en masse dans des territoires étroits, ceux qui ont perdu leurs biens, ceux qui ont été éloignés de leurs terres productions et déportés dans les territoires montagneux sont condamnés à mourir. Cet état de choses fait naturellement naître dans ces régions des désordres et une situation fâcheuse.

Il faut aussi noter que dans la province d'Erivan, cédée à la république arménienne, la population a maintenant triplé.

La nation arménienne est menacée d'un grave danger par suite de la situation crée par le manque de vivres, la suspension d'importations et la prise par la gouvernement ottoman des territoires les plus fertils de la province d'Erivan.

Confiante en l'amitié du gouvernement ottoman, la commission arménienne ne peut pas concevoir que la Turquie désire la mort de la nation arméniene d'autant plus qu'elle se rappelle la grande promesse du commandement en chef de l'armée ottomane qui a dit: La Turquie a créé le gouvernement arménien, elle le protègera naturellement.

Président de la Commission

JACOPOFF

Tomacheff Vékiloff Kéchicheff Luciatis

Dans ces lettres les cruautés exercées contre la population musulmane sont avouées d'une manière explicite. Il est avéré que ces cruautés ont été exécutées, en large mesure et suivant un plan préconçu, par des forces organisées.

FIN

